

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL TELEPHONE: ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Ma.

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LETTRE D'OTTAWA

La Chambre des Communes se hâte de terminer la besogne

Ottawa, 27.—Tout indique la fin de la session, à très brève échéance. Les ministres sont à leur poste, aux Communes, de onze heures du matin à une heure assez avancée de la nuit. Les députés travaillent en grommelant, ou plutôt sont à leur siège à la Chambre, écoutent d'une oreille distraite ce qui s'échange de remarques entre les ministres d'aujourd'hui et ceux d'avant-hier, et se demandent quand ils toucheront le reste de leur indemnité. Plusieurs, qui ne se sont pas absentés quinze jours de congé sans diminution d'indemnité, pour s'en aller ces jours-ci retrouver leurs électeurs. Même l'élément féminin commence à trouver que les réceptions, les dîners et les soirées de gala n'ont plus de saveur, et médite un prompt retour au foyer familial. Il n'y a plus, à vrai dire, que quelques sénateurs empressés à discourir. Il faut se rappeler que le Sénat est plus souvent en vacances qu'au travail, pendant les premiers mois de la session; et ceci laisse un peu plus d'ardeur aux sénateurs, pendant les dernières semaines. Mais une couple de soirées de travail, prolongées jusque vers minuit, chaque fois, ont vite raison des plus récalcitrants. Et M. Loughheed, le leader ministériel du Sénat, tacticien madré, aura tôt fait de mettre fin aux discours du sénateur Cloran lui-même, en le tenant au poste jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Les préparatifs de la prorogation se font; le gentilhomme huissier de la Verge Noire, M. Chambers, vient de lancer les invitations à cette cérémonie pour une date indéfinie, mais très rapprochée; et les femmes des sénateurs et des députés préparent, pour mercredi ou jeudi prochain, des toilettes destinées à faire sensation, disent les couturiers de la ville. Il est juste que la session ayant débuté par une cérémonie où les gens s'écrasaient, par snobisme, vu la présence d'un membre de la famille royale à Ottawa, — le s'achève dans un autre accès de snobisme non moins démonstratif.

M. le sénateur Taylor, un ontarien qui fut longtemps député conservateur de Leeds, et whip général de son parti, a pris l'habitude de distribuer, à chaque anniversaire de sa naissance, des pommes de son verger à chaque député, sénateur et journaliste présent au parlement ce jour-là. Voilà pourquoi, cet après-midi, aux Communes comme au Sénat, et dans la tribune des journalistes, des pommes rouges et fermes s'alignaient sur tous les pupitres, répandant leur parfum dans l'atmosphère. La séance de l'après-midi s'est donc ouverte, tandis que tout le monde croquait à belles dents les pommes offertes par M. Taylor. Dans la tribune du public, des dames regardaient ce spectacle d'un air un peu moqueur, en ayant l'air de dire: "Ces députés, quels enfants!" Mais il y a sur le parquet des députés galants. Ceux-là se sont empressés d'envoyer des pages porter aux belles dames, avec leurs hommages, des pommes choisies parmi les plus belles. — Adam a renvoyé la pomme à Ève; — et les dames, moins friandes de ce fruit que leur ténue commune, ont souri, remercié d'un geste aimable les chevaliers... et abandonné la pomme sur la banquette, lors de leur départ, au bénéfice des petits pages gourmands.

M. Laurier a, maintenant que son lieutenant, M. Graham est au poste, plus de liberté qu'autrefois, pour se reposer ou aller rencontrer des visiteurs, dans son bureau particulier. Il se désintéresse davantage des affaires de chemins de fer, et des mesures secondaires. M. Graham est là, prêt à conclure l'opposition, à questionner le ministre, à en obtenir des renseignements nécessaires à la gauche, à relever telle ou telle assertion des ministériels. La gauche, elle, pendant ce temps, s'habitue au commandement de M. Graham; et l'équipe qui fait la lutte au ministère s'entraîne, sous le nouveau lieutenant, à des batailles futures dont il sera peut-être le généralissime.

La Chambre a donné aujourd'hui une partie de la journée à l'étude de subventions accordées à certains chemins de fer canadiens. Il est amusant, chaque fois que M. Cochrane occupe le premier plan, de citer le contraste qu'il y a entre lui et M. Emmerson, un ancien ministre des chemins de fer, et l'une des principales autorités de la gauche, quant aux questions de transport.

M. Emmerson est verbeux et prolixe; le moindre prétexte lui sert de clou où accrocher un discours d'une heure ou davantage. M. Cochrane, lui, est parcimonieux de mots, emploie de préférence les monosyllabes, et n'ouvre la bouche que pour la refermer aussitôt. L'autre jour, quand M. Cochrane dirigeait le vote des prévisions budgétaires pour les chemins de fer, M. Emmerson interrompait tout le travail, en un discours d'une heure et demie, quand il a fini, M. Cochrane se lève, et répond en trois minutes. Quelques jours plus tard, M. Emmerson, en un discours d'une heure et quart, demande au ministre des chemins de fer de remettre à certains fonctionnaires congédiés du service de l'intercolonial une somme d'argent versée au fond de pension. M. Cochrane, une fois M. Emmerson assis à son fauteuil, répond: "I will see that these men get back that money." Pas un mot de plus. Et, ces jours-ci, à un député qui lui écrivait au dactylographe une lettre de cinq feuillets, lui recommandant un candidat à un poste au ministère des chemins de fer, M. Cochrane répondait tout simplement: "I will not appoint Mr. Smith." (Signé) Frank Cochrane. On peut difficilement être plus laconique, même à Sparte. Et la Chambre s'intéresse toujours, à cause des méthodes adverses de MM. Emmerson et Cochrane, à leurs dialogues, ou plutôt aux monologues du premier, et aux gestes de l'autre. Car le ministre des chemins de fer, tandis que son adversaire parle, tapote des doigts sur son bureau, et de temps à autre, hausse les épaules, d'un mouvement qui signifie: "Que de temps perd cet homme-là!" C'est à peu près toute sa réponse. Ce n'est certes pas lui qui gonflerait les volumes des débats parlementaires. Il est vrai que d'autres, — à commencer par M. Emmerson, et à finir par M. Currie, — font plus que leur part, sur ce point.

C'est d'habitude quand la Chambre travaille le plus que le correspondant parlementaire a le moins à dire. Les discours sont alors rares et personne ne s'en plaint. Des remarques brèves, des explications, quelques plaisanteries s'échangent, des deux côtés de la Chambre, tandis que le président du comité général lit à perdre haleine des clauses de projets de loi d'ordre secondaire, tout aussitôt adoptés. Les gens entrent, sortent, reviennent, lisent les journaux, font leur correspondance; on entend des députés bâiller sonorement, ou fredonner un air quelconque. La Chambre est déserte, presque, à de certains moments. En revanche, le café fait d'excellentes recettes; et une fumée épaisse alourdit l'atmosphère de la tabagie où des parties, de dames et d'échecs interminables se déroulent, entrecoupées d'historiettes qui ne sont pas de réflexions sur "la fin de cette session du diable qui n'est pas pressée d'arriver." Vers les onze heures, des députés en habit de soirée, le faux-col monumental, et qui leur enseigne le cou, reviennent du théâtre, ou d'une soirée en ville, et s'affichent aux premières rangées leurs plastrons bombés. Pendant tout ce temps le ministre des Postes surveille l'étude des prévisions budgétaires de son ministère, et répond d'un mot ou d'une phrase brève aux interrogateurs de la gauche. A minuit, quelques députés renflent à leurs fauteuils, sans fausse honte, — ils travaillent si tard, ces jours-ci, — les ministres qui n'ont pas affaire à la Chambre se retirent, l'assistance se fait plus clairsemée, si possible, dans la tribune du président; et, seuls, dans un coin des galeries ouvertes au public, sept ou huit noctambules, le menton aux garde-fous, font mine d'écouter ce qui se dit sur le parquet. A une heure, — et parfois plus tard, — la sonnerie finale. Et l'on recommencera demain cette vie fatigante, jusqu'à ce qu'enfin, en une dernière séance l'on expédie à la hâte les derniers débris de législation, après quoi, pompeusement, le gouverneur-général viendra signifier à ce qui restera de députés et de sénateurs au parlement qu'ils peuvent prendre le train. Ils ne se le feront pas dire à deux reprises, cette fois-là, non sans aller toutefois, avant le départ rendre au comptable une visite intéressée.

Georges PELLETIER.

P. S.—Le lecteur trouvera ailleurs des détails intéressants sur les familles de MM. Lemieux (Rouville) et Boulay, (Rimouski) et aussi à propos d'une déclaration de M. Lemieux sur l'attitude du clergé aux dernières élections.

En Afrique Australe

LE PERIL NOIR. — ANGLAIS ET BOERS

L'Afrique du Sud est-elle en train de redevenir un pays de nègres?

C'est la crainte exprimée par une certaine presse d'Angleterre et du Canada, faisant écho aux journaux de langue anglaise du Cap, de Pretoria et de Johannesburg.

Les races de couleur — en dehors de la Rhodésie, du Bechuanaland et du Basutoland — composent 78 pour cent de la population totale. Depuis sept ans, la population blanche a augmenté de 51,336 âmes, tandis que les Noirs se sont accrus de 336,000 individus. A ce taux, dans cinquante ans, les Blancs seront au nombre de trois millions, contre douze millions de Noirs de toute nuances.

Si l'on en croit le "Globe", de Toronto, les amonitions de races divisent Anglais et Boers en présence du péril. Elles paralysent tout effort pour rétablir la balance et assurer dans l'Afrique du Sud la prédominance de la race blanche. A la racine du mal se trouvent l'avarice des industriels et la conduite antipatriotique des partis parlementaires. Partout où l'on a introduit le travail des Nègres, les Blancs se sont effarés. Pendant que l'on refuse de rémunérer convenablement le travail des Blancs, il faut importer les marchandises de fabrication européenne. Le problème ne saurait se résoudre par la seule force d'expansion de la race blanche; il faut nécessairement avoir recours à l'immigration. Mais les Boers ne veulent pas entendre parler d'une immigration blanche qui pourrait menacer leur suprématie. Le général Botha, cédant à la pression de ses compatriotes, ne plaide plus en faveur de l'immigration. Le général Herzog, ministre de la Justice dans le cabinet Botha, appuyé par les seize députés de la colonie d'Orange, par M. Fischer, l'ex-président Steyn et l'église hollandaise réformée, travaille à imposer l'enseignement obligatoire du hollandais dans les écoles de la colonie.

Comme très peu d'instituteurs anglais savent le hollandais, les enfants de langue anglaise se trouvent dans une position très désavantageuse. Et pendant que les Blancs se divisent ainsi sur une question d'écoles bilingues, de grandes étendues de terres, qui pourraient être occupées par une population dominante de race blanche, restent en friche.

D'après cet exposé du "Globe", on voit clairement que les Boers ne se résignent pas à disparaître comme élément ethnique. Ils entendent même conserver leurs positions, et c'est pourquoi ils tiennent à ce que leur langue soit enseignée dans les écoles, concurrentiellement avec l'anglais. Nous ne sommes pas prêts à dire qu'ils ont tort; loin de là.

Sans doute, les Boers éprouvent à se maintenir comme élément distinct, sous la domination d'une puissance étrangère, les mêmes difficultés que les Canadiens français rencontrent dans certaines parties du Canada. Seulement, ils ont sur nous l'avantage d'être en majorité. Cet avantage, joint à ceux que confère l'autonomie constitutionnelle, leur permettra de résister à l'absorption dans des conditions exceptionnellement favorables, s'ils continuent à maintenir dans de justes limites le courant de l'immigration.

Dans quelle mesure le péril noir existait-il en Afrique australe? Il est difficile d'en juger à la distance où nous sommes. Il n'y a pas de doute que l'emploi des Noirs dans l'industrie doit être un facteur important au point de vue économique. Les Blancs ne peuvent manquer de souffrir de cette concurrence qui, cependant, atteint dans une moindre mesure la population boer, vouée principalement à la vie pastorale. Mais dans le domaine politique, l'influence des Nègres restera nulle aussi longtemps que les hommes de couleur seront privés du droit de suffrage.

Ce qui ennuie les Anglais du Cap, du Transvaal et de l'Orange, ce n'est pas encore tant le péril noir que la prédominance de l'élément boer.

L'Anglais ne saurait vivre dans un pays britannique où il n'est pas le maître incontesté. Il lui répugne surtout de se soumettre à une majorité d'origine soi-disant inférieure. Et de savoir que le hollandais s'enseigne dans les écoles de l'Afrique du Sud, nous fait comprendre les appels que les journaux "britanniques" de ce pays adressent à l'immigration blanche.

Uldéric TREMBLAY.

BILLET DU SOIR

L'ORANGE BOUGE.

La loge des Citrons d'Orangeville bouge!

Une nouvelle parue hier soir a jeté ses membres dans une grande consternation qui s'est vite changée en une colère jaune.

Il y avait de quoi. Le télégramme, en effet, annonçait que le prince de Galles partait pour Paris où il allait se perfectionner dans la langue française.

Quelle abomination! Un prince anglais apprendre le français! Mais c'était tout simplement vouloir la fin des Orangistes.

Les armes de l'Angleterre avec leur "Honi soit qui mal y pense" et le "Dieu et mon droit" étaient déjà intolérables et, si ces mots écrits dans la langue de Racine n'avaient pas été là depuis des siècles, ce qu'on les aurait vite effacés! On ne voulait pas aller plus loin dans le domaine des concessions.

La Loge délibéra longuement. Le vénérable expliqua que le roi avait probablement été suggestionné par Bouvassas. Enfin l'on décida à l'unanimité d'envoyer un câblégramme de protestation à Georges V.

"Pas d'école bilingue; pas de prince bilingue! Down with the damned frenchmen!"

(Signé) CITRONS.

Puis, après avoir pris un cordial consolateur, les braves Orangistes, sachant qu'ils venaient encore une fois de sauver l'Empire, s'en allèrent dormir, sinon dans la paix, du moins dans la vigne du Seigneur.

Is dormaient les braves gens, ne se doutant pas qu'à la même heure, en l'innocence danger menaçait Albion: L'ambas, et Windsor, le prince héritier était en train de se détecter d'une excellente soupe aux pois...

Nap. TELLIER.

Le concert Ariani

Si Ariani, lundi soir, n'avait conquis tous les suffrages par son impeccable et brillante interprétation de certains préludes de Chopin, nous eussions quitté la salle quelque peu désenchanté.

L'artiste sans doute dispose d'une technique merveilleuse, qu'il est presque impossible de prendre en défaut; il possède une belle sonorité, une énergie extraordinaire qui, dans certains passages fortissimo, paraît même s'affirmer d'une façon excessive (peut-être fut-il mal servi par l'acoustique de la salle à moitié remplie) puis que certains sons nous arrivaient un peu confus, mais l'on ne voit pas bien pourquoi on l'a appelé le "poète du piano". Ce qui paraît précisément lui manquer, ce sont les qualités d'émotion, de sensibilité, l'intelligence des parties supérieures de la musique de Chopin, de son âme pour tout dire, qui lui permettraient de faire sentir par-delà les simples notes la vie nuancée, colorée, brûlante qui anime toute l'œuvre du maître. Peut-être me trompé-je, mais il me semble bien qu'il y a dans Chopin infiniment plus de choses que n'en ont fait ressortir les doigts admirablement sûrs de son interprète de l'autre soir.

Dans les deux Ballades (en la bémol majeur et fa mineur) il a trouvé sans doute des motifs à brillante exécution, mais le sentiment intime du maître a paru du talent lui échapper. Le début de la première a été marqué par une certaine affectation de lenteur qui touchait au maniérisme. Quant à la seconde, l'interprète nous a laissé une impression de beaucoup meilleure, mais la rapidité de son jeu nous a quelque peu gâté l'effet de certaines harmonies.

Le "lento" du scherzo de la Sonate en si bémol mineur a été fort bien rendu. Par contre, l'artiste n'a pas su mettre dans la Marche funèbre cette intensité, cette force d'émotion qui en sont la caractéristique fameuse et il a commis une négligence ou une erreur de lecture assez singulière. A la septième mesure, premier accord de la main gauche, il a substitué au sol bémol un la bémol qui dénature l'harmonie et diminue étrangement sa puissance d'émotion. Par trois fois, il a répété cette étrange substitution. Quant au finale, ce fut l'un de ses succès. Il n'a su rendre avec beaucoup de netteté et de clarté; une mesure technique, c'est absolument remarquable.

On pourrait reprocher à Ariani d'avoir joué d'une main un peu lourde certains préludes, le 3e et le 12e par exemple, mais l'ensemble fut magnifique. Le 8e, le 16e, le 20e et le 23e particulièrement ont été rendus, non seulement avec une admirable sûreté de main, mais avec une parfaite intelligence de la pensée de l'auteur.

En rappel, l'artiste a donné la Berceuse et la Polonaise. La Berceuse est essentiellement une œuvre de délicatesse. Ariani nous a

paru dessiner d'un trait un peu appuyé les fines arabesques de Chopin. Pour changer de métaphore, il a fait de ce qui était primitivement dentelle de Valenciennes une dentelle d'Irlande. Quant à la Polonaise, malgré la vigueur déployée par l'interprète, nous n'y avons pas retrouvé l'accent d'enthousiasme guerrier, la frénésie sacrée qu'y voulait mettre Chopin.

Il est peut-être à regretter qu'Ariani se soit confiné dans les œuvres du maître polonais. Nous aimerions l'entendre interpréter d'autres auteurs; il nous semble que Liszt, par exemple, lui permettrait de déployer avec un plus constant succès ses qualités éminentes. Nous aurons probablement le plaisir d'en juger prochainement, puisqu'on nous laisse espérer une seconde audition.

TESTIS.

Exposition particulière

ON PEUT VOIR LES OEUVRES DE M. A. SUZOR-CÔTÉ CHEZ SCOTT AND SONS, 99 RUE NOTRE-DAME OUEST.

M. A. Suzor-Côté, le peintre canadien tant apprécié, expose actuellement ses œuvres chez Scott & Sons, 99 rue Notre-Dame Ouest. C'est une exposition particulière fort intéressante. L'entrée est gratuite.

Les tableaux, nombreux et très variés, présentent, chacun dans son genre, un vif intérêt. M. Suzor-Côté, qui a beaucoup regardé la mer, peint admirablement les marines, et il en a une très jolie, pleine d'atmosphère. Sa route d'acier conduisant au moulin est fort habilement peinte, comme d'ailleurs tous ses paysages de neige; le ruisseau, dont on admire la claire transparence des eaux; l'éclaircie et la cabane à sucre; et surtout l'admirable rue de village qu'on a placée dans la vitrine.

L'hôtel Viger, par un soir d'hiver, est une miniature étincelante de clair-obscur et de rayons. M. Suzor-Côté a peint de délicieux boulevards et un coucher de soleil en octobre, qui est d'une grande douceur.

Les bestiaux au bord de l'étang ont des tons très riches et le pionnier des cantons de l'Est, avec son expression de tranquille énergie, a la vie que M. Suzor-Côté sait donner à ses portraits. Et l'on aime la belle lumière du soir baignant les bestiaux rassemblés auprès de la vieille étable.

Il y a encore des paysages d'hiver et d'été, quelques intérieurs et deux ou trois personnages.

Cette exposition particulière, où l'on peut regarder les tableaux tout à son aise, sans se presser, permet à chacun d'apprécier l'abondance, la souplesse, la diversité du talent de M. Suzor-Côté.

Léon LORRAIN.

La délégation canadienne à Washington

Washington, 27. — L'ambassadeur anglais Bryce a présenté au secrétaire de la guerre Stimson la délégation canadienne qui vient protester contre le détournement de 10,000 pieds cubes d'eau du lac Michigan dans les égouts de Chicago. La délégation se compose de W. J. Stewart, hydrographe en chef de la marine canadienne; Victor W. Forneret, surintendant du canal du Saint-Laurent; Arthur Saint-Laurent, assistant-sous-ministre des travaux publics; John Kennedy, ingénieur consultant du port de Montréal; Daniel Mullen, C.R., de Saint-Jean, N.-B.; M. David Seath, secrétaire de la Commission du Havre de Montréal; M. Reifert, du Board of Trade; Andrew S. Allan, président de la Ligue Allan; F. E. Meredith, président de la Shipping Federation.

Le secrétaire Stimson était assisté du général Bixby, chef du Département des Ingénieurs et du major Jardvin, du même bureau. Ces deux officiers sont du même avis que les délégués canadiens. Le détournement d'une plus grande quantité d'eau du lac Michigan causerait des dommages énormes à la navigation du lac et aux ports du fleuve Saint-Laurent.

Durant l'entrevue, il a été prouvé que les membres de la Commission des Eaux Limitrophes, qui en s'objectant à une prise de 14,000 pieds cubes avaient admis tacitement de Chicago un droit de dix milles pieds, ont outrepassé leurs pouvoirs. Les représentants canadiens se sont réservés le droit d'en appeler à la Commission Internationale des Frontières au cas où la décision serait contre leurs prétentions.

LETTRE DE QUEBEC

FINIT-ON CETTE SEMAINE? — UNE QUESTION A LAQUELLE ON NE PEUT REPENDRE. — LES SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER. — LA TENACITE DES IRLANDAIS TRIOMPHE. — UNE DENONCIATION DE M. PREVOST.

Québec, 27.—Finit-on cette semaine? C'est la question qu'on entend poser cent fois le jour depuis le commencement de la semaine et à laquelle personne n'ose répondre dans l'affirmative. L'on sait bien qu'une fois décidés à proroger, les deux partis peuvent clore en une demi-heure. On passe à la vapeur et quand l'examen d'une mesure ou l'exposé d'une motion prendrait trop de temps, on les retranche tout simplement de l'ordre du jour. Tout de même, il semble difficile de finir de cette façon à la veille des élections, d'autant plus que ces subventions aux chemins de fer sont plutôt encombrantes. On s'y est attelé tout le jour avec beaucoup de bonne volonté et elles ne sont pas encore sorties du comité. Il n'y a pourtant pas eu la moindre obstruction. La Chambre était d'humeur plutôt gaie, et disposée à s'amuser de bonnes réparties du député de Montmagny qui n'a pas perdu l'occasion de coller le ministère à propos de ses déclarations d'hier. Par ricochet, le député de Laval et le premier ministre lui-même ont reçu quelques traits plutôt acérés.

En procédant par ordre de numéro, c'est d'abord M. Sylvestre, de Montcalm qui demande que l'on donne à la Cie Canadian Northern des subventions pour lui permettre de construire jusqu'au lac Archambeault. La subvention que le gouvernement demande de voter ne couvre que 15 milles et une fraction de chemin déjà construit, mais en dehors des délais fixés par le statut de 1908, de sorte que légalement parlant, la compagnie n'a pas gagné sa subvention. Profitez-en alors, dit M. Lavergne pour lui imposer la construction de la partie demandée par M. Sylvestre. Le ministre répond qu'il ne serait pas prudent de punir une compagnie pour une question de délai. En consultant le statut de 1908, M. Tellier découvre que la subvention accordée alors portait sur vingt milles. Pourquoi, demande-t-il, la réduisez-vous de quatre milles?—Pour punir la compagnie, répond M. Taschereau qui ne se rappelle plus sa déclaration d'un instant. MM. Tellier, Prévoist, Lavergne et Cousineau se joignent à M. Sylvestre pour réclamer une subvention suffisante pour permettre la continuation de la voie jusqu'au lac Archambeault.

C'est ensuite M. Lafontaine qui s'informe d'un projet de chemin reliant Saint-Gabriel de Brandon à Trois-Rivières. Le ministre lui répond que le gouvernement n'a pas entendu parler de cela.

C'est aussi le chef de l'opposition, M. Tellier, qui réclame en faveur du chemin Joliette et Lac Manseau, et demande qu'on donne assez à cette compagnie pour qu'elle puisse atteindre le Transcontinental. La subvention actuelle l'arrête à mi-chemin. Le ministre répond que si la compagnie construit ces 60 milles, le gouvernement la traitera avec générosité.

C'est encore M. Prévoist qui veut que l'on fasse pour le chemin de fer de colonisation du Nord au moins autant que l'on fait pour le projet de chemin de fer à la Baie James et que l'on accorde à la Cie de colonisation du Nord, 4,000 au lieu de 3,000 acres par mille. Le ministre croit que 3,000 acres suffisent. Et à ce sujet M. Bourassa demande si cette région devra attendre pour ce chemin de fer que la Cie de colonisation du Nord se soit entendue avec le Canadian Pacific sur le partage de la subvention. La Cie de colonisation du Nord n'est qu'une couverture pour le Canadian Pacific; seulement ce n'est pas une couverture qui se laisse tirer complètement par le Pacifique. Elle exige que le Pacifique lui laisse une certaine proportion de la subvention et quand le Pacifique trouve qu'elle exige trop, c'est le public qui attend. Pour avoir un bout de chemin de ce côté, la première fois, il a fallu revenir devant la législature et faire payer par la province les exigences de la Cie de chemin de fer de colonisation du Nord. M. Langlois assure la Chambre qu'il ne reste plus dans la Cie de chemin de fer de colonisation du Nord que l'hon. M. Rolland d'étranger à la Cie du Canadian Pacific.

C'est M. Lavergne qui apprend à la Chambre que la subvention qu'on demande de voter à la North Shore Power Railway and Navigation Co., est tout simplement un cadeau à une entreprise privée, les MM. Clark, de Clark City, amis de M. Taschereau et de M. Gouin. Ce chemin a été construit il y a plus de six ans, dit le député de Montmagny. Le ministre des Travaux Publics contredit, mais le premier ministre est obligé de donner raison à Lavergne. Le député de Montmagny taquine encore M. Taschereau à propos des subventions que le gouvernement accorde au chemin de fer de Québec et Saguenay.—Vous disiez à l'Ange-Gardien que jamais M. Forget n'aurait de subsides et M. Forget vous répondait qu'il les aurait malgré vous. Je constate que c'est lui qui disait vrai, et je tiens à le signaler. M. Taschereau dit et répète qu'il n'a jamais fait de déclaration aussi catégorique, mais il y a bien peu de gens qui ont assisté aux assemblées de Montmorency qui le croiront. Et pourquoi pas une subvention pour la Cie qui veut bâtir un pont pour relier la côte de Beauport à l'île d'Orléans? interroge M. Prévoist.—Le projet n'est pas encore mûr, répond M. Taschereau.—C'est le moyen de le faire mûrir, réplique M. Prévoist. Et l'absence de subvention est d'autant moins explicable qu'on vote des subsides de 2,000, 3,000 et 4,000 acres à des compagnies dont on ne connaît même pas le nom.

Enfin, c'est toute l'opposition qui veut savoir ce que valent les terres choisies par les compagnies qui ont gagné leur subvention. La Cie Montreal and Southern a choisi les siennes dans le nord du comté de Champlain. Que valent ces terres?—Un prix moyen, répond le ministre.—Un prix moyen, reprend M. Prévoist. Je sais, moi, que la Cie a déjà reçu des offres alléchantes. En tout cas, il est tout simplement ridicule de nous demander de voter des subventions, si l'on ne peut pas nous dire ce que valent les terres qu'on se propose de donner. Il n'y a pas un cultivateur qui consentirait à donner un bout de sa terre sans connaître la valeur de ce morceau. Quel gouvernement d'hommes d'affaires nous avons!

Dès la reprise de la séance, ce soir, alors que la moitié à peine des députés étaient à leurs sièges, le premier ministre s'est empressé de faire appeler le bill de M. Walsh imposant à la cité de Montréal, l'obligation de choisir parmi l'élément irlandais l'un de ses représentants dans la commission scolaire catholique. Le projet de loi est voté en troisième lecture à l'unanimité. Preuve supplémentaire de ce que peut la ténacité. Trois députés irlandais ont pu faire voter un projet de loi comportant un blâme à l'adresse de l'élément qui compte en Chambre plus de 60 sur 73 représentants.

On vote quelques crédits au secrétaire provincial, puis M. Cousineau entreprend de compléter l'histoire de la construction de la prison de Bordeaux. Le coût de ce scandale est déjà de 2 millions et demi et le député de Jacques-Cartier ne craint pas de dire que le tout s'élèvera finalement à 4 millions de piastres. Cette prison faite pour une population de sept à huit cent mille âmes, coûtera deux fois plus que la prison de Paris, faite pour une population de trois millions d'âmes. M. Cousineau ébahit la Chambre par la seule lecture des spécifications. Les écuries sont d'un fini bien supérieur aux maisons de la plupart de nos braves cultivateurs et ouvriers. Impossible de le suivre ce soir. Il faudra revenir là-dessus.

M. Cousineau a conclu par l'amendement suivant: "Que tous les mots après "Que", dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants: "Attendu que par la loi 7 Edouard VII, chapitre 36, sanctionnée le 14 mars 1907, la Législature a autorisé la construction d'une nouvelle prison pour le district de Montréal, ainsi que l'emprunt d'un montant n'excédant pas \$750,000 pour en payer le coût." "Attendu que, le 16 septembre 1907, le gouvernement a donné l'entreprise de certains travaux de la dite prison à MM. J. B. Puzé et Cie, pour le prix de \$790,000." "Attendu que le 11 mars 1908, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de l'honorable M. Leblanc, député de Laval, que les travaux de la nouvelle prison étaient commencés et que le coût de cette prison se monterait à environ \$1,000,000. (Journaux Ass. L. & C. 1908, p. 68)." "Attendu que le 5 avril 1909, le gouvernement a donné auxdits J. B. Puzé & Cie un deuxième contrat d'entreprise pour la dite prison, pour un prix additionnel de \$810,000." "Attendu que le même jour, 5 avril 1909, l'honorable M. Taschereau, mi-

(Suite à la 2ème page).

LETTRE DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

ministre des Travaux publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Mousseau, député de Soulanges, qu'il prévoyait, d'après les contrats alors en cours d'exécution, que la nouvelle prison serait terminée en septembre 1910 (Journaux Ass. Lég. 1909, p. 262).

"Attendu que par la loi 9 Edouard VII, chapitre 46, sanctionnée le 29 mai 1909, la Législature a autorisé un emprunt n'excédant pas \$1,500,000, au lieu et place de l'emprunt ci-dessus mentionné, pour payer le coût de la dite prison."

"Attendu cependant que cette dernière loi a été adoptée malgré l'opposition formelle des députés suivants, savoir : MM. Bernard, Bourassa, Cousineau, D'Arfeuille, Gault, Girard, Lafontaine, (Maskinongé), Lavergne, Pataud, Pennington, Plante, Prévost, Sauvé, Sylvester et Teller (Journaux Ass. Lég. 1909, p. 609, 610, 611).

"Attendu que le 8 février 1911, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, que les travaux de construction de la dite prison seraient terminés en février 1912, et il a ajouté, quant au coût de la prison : "Le moment n'étant pas encore arrivé de pouvoir au mobilier et à l'aménagement intérieur de la prison, il n'est pas possible de dire combien coûtera toute l'entreprise une fois les travaux terminés."

"Attendu que le 1er septembre 1911, le gouvernement a donné à M. Henri Beaurgard, un troisième contrat d'entreprise pour la dite prison, pour un prix additionnel de \$884,722.39 :

"Attendu que le 1er février 1912, l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, a déclaré officiellement devant cette Chambre, en réponse à une interpellation de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier, que la dite prison a déjà coûté \$2,161,539.26, qu'elle coûtera environ \$2,550,000.00, une fois complétée, et qu'elle sera terminée le 1er août 1912. (Journaux Ass. Lég. 1912, p. 181);

"Attendu que le gouvernement a consulté la Chambre sur aucun des trois contrats ci-dessus mentionnés, avant d'y donner son consentement et de le signer ;

"Attendu que la Chambre a été plusieurs fois induite en erreur par les déclarations ministérielles, quant au coût total de la dite prison et quant à la date où cette entreprise sera terminée ;

"Attendu que la dépense relative à cette construction a pris et continue de prendre des proportions exagérées et véritablement alarmantes ;

"Cette Chambre est d'avis que le gouvernement s'est montré extravagant dans cette entreprise, qu'il a fait du gaspillage des deniers publics, qu'il a méconnu les intérêts de la province et qu'il mérité la censure et le blâme de cette Chambre."

M. Cousineau termine en demandant une enquête sur ce scandale, s'engageant à ne pas revenir devant la chambre s'il ne démontre pas que des centaines de mille piastres ont été perdues dans cette construction.

Un peu avant six heures, M. Prévost a dénoncé la Cie minière de la vallée du Saint-Maurice, dont les agents exploitent le nom du président, qui est le député de Champlain et du vice-président, le président de M. Delage qui fauteuil présidentiel de l'assemblée extorquent des milliers de piastres aux cultivateurs, dit-il. Dans St-Thérèse de Blainville et Sainte-Anne des Plaines, une quarantaine de personnes ont acheté des parts de cette compagnie sur promesses de bénéfices énormes, — leur leur donne mille piastres par part — 333 — ont signé des billets et se voient maintenant poursuivis par une autre compagnie à laquelle la première a transporté ces billets. Il est temps de mettre fin à ce système de compagnie d'exploitation du public au moyen des noms des députés de cette Chambre, conclut le député de Terrebonne.

Jean DUMONT.

Politique Etrangère

Yuan Shi Kai n'est pas celui qu'il faut

Les socialistes se sépareraient des Unions

LE SOUS-SECRETARE DES AFFAIRES ETRANGERES EN ALLEMAGNE DIT CE QU'IL PENSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHINOISE.

TELLE EST LA RUMEUR QUI COURT A LA SUITE DE L'ATTITUDE PRISE EN CHAMBRE PAR LE PARTI SOCIALISTE.

Berlin, 27. — Alfred Zimmermann, sous-secrétaire des affaires étrangères, a déclaré pendant la discussion du budget des colonies allemandes en Chine, que Yuan Shi Kai méritait la confiance des nations étrangères, mais qu'il ne s'était pas montré à la hauteur de la situation lors des dernières émeutes en Chine. Le gouvernement républicain serait maintenant maître de la situation s'il avait eu assez d'argent.

Londres, 28. — Le "Times" dit ce matin que le parti socialiste subit en ce moment une crise : il est ni plus ni moins question que les socialistes se séparent des "Trade Unions", à la suite de la tension qui s'est produite durant les derniers événements. Les députés socialistes ont été obligés de s'incliner devant la volonté des Unions leur intimant de voter contre le bill du minimum de salaire, en troisième lecture. On s'attend à ce que leur vote embarrassera le mouvement ouvrier dans le contrôle.

L'Allemagne, a-t-il dit, s'opposera à tout démembrement de la Chine et n'interviendra pas à moins que toutes les puissances s'entendent pour le faire. L'ordre n'est pas encore rétabli et il est urgent d'augmenter les forces allemandes à Kranchaon, de cinq cent hommes.

On s'attend à ce que leur vote embarrassera le mouvement ouvrier dans le contrôle.

ETATS-UNIS

La campagne de Roosevelt. — Les assemblées primaires. — La loi sur la réciprocité. — Promotions. — Violations du Copyright. — La loi des brevets.

Washington, 28. — Un bill présenté hier à la Chambre des Représentants par M. Townsend pourvu à des amendements les lois du Copyright. Par exemple l'amende sera de \$50 à \$200 pour un journal qui reproduira sans autorisation une photographie enregistrée ; de \$50 à \$1,000 pour un cinématographe qui reproduira une partie d'une œuvre qui n'aura pas été mise à la scène ; de \$250 à \$5,000 pour le fabricant de films, dans le même cas, etc.

UN APPEL AU GOUVERNEUR

Albany, N.-Y., 28. — Charles H. Duell, président du comité Roosevelt, a télégraphié au gouverneur Dix pour lui demander d'ordonner une autre assemblée primaire, celle d'avant-hier ayant été une situation intolérable ; mais le gouverneur n'a pas de pouvoir sur ce point, la législature ou les tribunaux ayant seuls le droit d'ordonner une nouvelle assemblée.

Washington, 28. — Le représentant Prouty, de l'Iowa, présente un bill, amendement certains points de la loi des brevets approuvé par la Cour Suprême. Un amendement s'attaque aux grandes corporations qui ont des brevets par lesquels le vendeur s'oblige par contrat à ne pas demander moins que le prix fixé.

ALLEMAGNE

PROPAGANDE. — Berlin, 27. — Un mouvement en faveur de l'emploi des aéroplanes pour fins militaires fait beaucoup de progrès en Allemagne. Récemment, les conseils des villes de Francfort, Essen et Heidelberg ont voté des sommes d'argent pour acheter des aéroplanes à Wilhelm II. Pasen a décidé de faire comme les trois villes précédentes. Plusieurs capitalistes ont contribué de fortes sommes pour faire l'acquisition d'aéroplanes qui seront offerts à l'empereur.

Edmonton, 28. — On a commencé à croire que le gouvernement fédéral a acheté de M. Allen Brown, la partie sud-est de la section 15, dans le M. K. A. McLeod, la moitié nord de la même section, au prix de 450 l'acre, pour en faire l'emplacement d'un pénitencier. Il vendrait le site du pénitencier actuel, au sud du chemin de fer, au Grand-Tronc-Pacifique qui y établirait ses constructions à fret.

MAROC

LE PROTECTORAT MAROCAIN. — Agissements de l'Espagne contre la France auprès du sultan. — L'attitude de Moulay Hafid.

Charlottetown, 28. — La législature provinciale a été ouverte hier avec le cérémonial d'usage. M. J. E. Wyatt a été nommé président de la chambre et Douglas Currie, sergent d'armes. Le discours du trône était court. Il a passé en revue les principaux événements survenus depuis la dernière session du parlement, le roi, la visite de leurs Majestés dans l'Inde, la nomination du docteur Connaught au poste de gouverneur du Canada, l'abandon de la récolte, etc. Le discours mentionnait aussi l'augmentation du subside fédéral, la promesse d'un service de télégraphie, l'amélioration des routes et autres avantages obtenus du pouvoir central. Il annonçait des projets de loi relatifs aux chemins et à l'instruction publique, la réforme du service civil et la refonte des statuts. Les conservateurs remplirent la promesse de faire examiner l'état mental de Glen. Ce dernier a été député aux Communes du Canada de 1875 à 1887.

MAROC

LE PROTECTORAT MAROCAIN. — Agissements de l'Espagne contre la France auprès du sultan. — L'attitude de Moulay Hafid.

Tanger, 27. — Dans un propos attribué au sultan, celui-ci aurait déclaré que l'Espagne aurait exercé sur lui des pressions pour qu'il s'opposât à l'établissement du protectorat de la France au Maroc. Les agents espagnols lui auraient représenté que le protectorat français avait été combiné pour le dépeupler, lui, le sultan, de ses possessions.

MAROC

LE PROTECTORAT MAROCAIN. — Agissements de l'Espagne contre la France auprès du sultan. — L'attitude de Moulay Hafid.

Les efforts de l'Espagne pour pousser Moulay Hafid à s'opposer à la domination française sont demeurés sans effet.

Richelieu Lumber Co., Limited

AVIS IMPORTANT. — Le public est par les présentes averti que la Compagnie ci-dessus nommée n'est pas responsable d'aucune souscription à son capital-actions, à moins que les paiements ne soient faits à l'ordre de la Compagnie, et qu'un reçu ne soit donné par le gérant-général, J. Henry Poulin ou par le trésorier, J. C. Gaudouy, ou par ses agents autorisés, qui doivent produire leur autorisation portant les signatures des officiers ci-haut nommés et le sceau enregistré de la Compagnie.

Richelieu Lumber Co., Limited. J. H. POULIN, Secrétaire et gérant-général.

Politique Canadienne

Le Commerce des Antilles Anglaises

Le contrat de la Dimond Light & Heating Co.

LA CONFERENCE AVEC LES DELEGUES DES COLONIES BRITANNIQUES DES INDES OCCIDENTALES S'OUVRE A OTTAWA. — LE PASSAGE DES DELEGUES A MONTREAL.

LE COMITE DES COMPTES PUBLICS INSTITUTE UNE ENQUETE. UNE SOMME DE \$42,000 DEPENSEE POUR OBTENIR DES COMMANDES DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT.

Les délégués des colonies anglaises des Indes Occidentales sont passés hier à Montréal en route pour Ottawa. M. J. McQ. Reid, contrôleur des douanes de la Guinée anglaise; le Dr W. K. Chandler, maître en charbonnier, et M. E. Cameron, contrôleur des douanes de Sainte-Lucie, ont rejoint le personnel officiel de la délégation, qui comprend aussi huit hommes d'affaires agissant à titre consultatif.

Ottawa, 28. — Le comité des comptes publics a relevé hier les paiements faits à la Dimond Light and Heating Co. de Montréal, pour lumières et appareils fournis à département de la marine. L'enquête porte particulièrement sur l'affirmation de R. C. Miller, ancien président de la Compagnie, qu'il avait payé de fortes commissions pour obtenir des commandes du gouvernement. La preuve est intéressante.

Voici la liste complète des délégués: Trinidad, M. H. B. Walcott, collecteur des douanes; Guinée anglaise, M. J. McQ. Reid, contrôleur des douanes; Barbades, Dr W. K. Chandler, maître en charbonnier; Sainte-Lucie, M. E. J. Cameron, administrateur de la colonie; Saint-Vincent, M. F. Griffith, surintendant des douanes anglaises; M. W. D. Archibald, directeur-général; St. Kitts, M. T. L. Roxburgh, administrateur de la présidence; Dominique, M. H. W. Porter, trésorier; Montserrat, lieutenant-colonel W. B. Davidson-Houston, commissaire de la présidence.

En juin 1907, M. Miller avait dit au bureau des directeurs qu'il fallait du temps, de l'argent et de l'influence pour obtenir des commandes ou gouvernement qui était alors pratiquement le seul client de la compagnie. Sur quoi, les directeurs adoptèrent une résolution autorisant M. Miller à dépenser l'argent nécessaire pour cette fin.

Le Canada, naturellement, devra accorder une préférence équivalente sur les sucres et autres produits tropicaux.

En 1903 à 1906, M. Bain dit qu'il a fait lui-même des affaires pour \$20,000 sur le mérite propre des transactions. La somme de \$40,000, Gourdeau, le col. Anderson, W. H. Noble, J. F. Fraser et l'hon. L. P. Brodeur. Depuis 1907 alors que la résolution a été adoptée, les transactions se sont faites avec M. Doube, acheteur, et M. McPhail, commissaire des lumières.

Après 1907, le prix des lumières a été augmenté de \$50, mais subseqüemment réduit de \$25. Les \$42,000 pour obtenir des commandes, ont été portées au compte "divers".

Chaque homme est satisfait quand il sait qu'il est traité avec justice.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE. — Ottawa, 28. — Les délégués des Indes Occidentales sont arrivés à Ottawa hier soir et ont visité les édifices du Parlement. Ils ont rencontré le premier ministre et la plupart des autres membres du cabinet et ils ont suivi les débats à la Chambre des Communes et au Sénat. La conférence s'ouvrira cet après-midi. Les honorables M. W. Foster, White et Reid représenteront le Canada.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

Si les négociations aboutissent, comme on s'y attend ici, il est possible que le gouvernement établisse une ligne de steamers appartenant à l'Etat, entre Saint-Jean, Halifax et les Antilles. Cette question a été discutée par l'une des principales à discuter, car un traité de réciprocité commerciale serait sans utilité sans les moyens de communication et de transport direct entre les pays intéressés.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.

On demande à la province d'Ontario, une subvention de \$50,000.

Le ministre répond que le gouvernement accorde déjà des octrois supplémentaires dans les cas spéciaux et que la contribution du tiers est déjà généralement améliorée.



PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

EMPLOI DEMANDE. — Jeune homme sérieux désirant occuper ses soirs par différents travaux à la maison: claviraphie, etc. S'adresser par lettre à Casier 36, le "Devoir".

MENAGERE DEMANDEE. — On demande une ménagère pour prendre soin de la maison et bureau d'un médecin. Devoir savoir écrire. S'adresser par lettre à Casier 30, "Le Devoir".

PHARMACIEN. — On demande pour le premier mai, un élève en pharmacie licencié, commis certifié, ou apprenti d'expérience. Bon salaire pour jeune homme compétent. S'adresser Pharmacie Lecours et Lacombe, coin St-Denis et Ste-Catherine.

À LOUER. — Magnifique magasin et logement privé avec 2300 pieds de plancher attaché en arrière, pouvant servir à une légère manufacture; aussi à vendre, 104,000 pieds de terrain à la Côte des Neiges. S'adresser à Eugène Guay, 100 Agnes.

À LOUER. — Rue Montanà, 255, près Duluth. Bon logement, 6 pièces. Fournaise à eau chaude. Un bas.

À VENDRE. — Deux fabriques de beurre et de fromage, pourvues des améliorations modernes, avec séchoir pour la caséine, dans des conditions favorables. Pour prix, conditions et informations, s'adresser à L. J. Bérubé, notaire, Sainte-Anne de la Poëtière, P.Q.

À VENDRE. — 180 arpents, terre à culture, des plus à proximité de la ville. Aujourd'hui bien bâtie. Eau dans les bâtiments. Communication facile en chars électriques, avec la ville. Pour argent en échange pour propriétés de ville. Écrire à Casier 44, "Le Devoir".

À VENDRE. — 180 arpents, terre à culture, des plus à proximité de la ville, aujourd'hui bien bâtie. Eau dans les bâtiments. Communication facile en chars électriques, avec la ville. Pour argent en échange pour propriétés de ville. Écrire à Casier 44, "Le Devoir".

À VENDRE OU À ÉCHANGER. — A moitié prix, deux lots, \$800, peu de comptant, mesurant 61 pieds, rue Sherbrooke Est, large de 100 pieds, formant coin Nord-Est de la rue Lebrun à Tretreuil, aussi, deux beaux lots: 30 x 80, et 50 x 80, dans le quartier Emerald, \$400 et \$50. Conditions faciles. Faites une offre. On jouera du comptant pour propriété. Pour informations, écrire à Casier 42 "Le Devoir".

COLLECTION DU "DEVOIR" À VENDRE. — La collection complète du "Devoir", depuis le 1er numéro jusqu'au 31 décembre 1911, bien reliée en 4 volumes. S'adresser à 681 Papineau, après 5:30 p.m., tous les jours.

À VENDRE. — Epicerie licenciée à vendre à Sainte-Cunegonde, coin Vinet et Workman, faisant de belles affaires depuis 10 ans, dans un beau centre. Buis et trottoir en ciment. Beau grand magasin, grand de cave, 2 "back stores", grande cour, écurie, avec bail pour 5 ans, du 1er mai 1912. Stock frais avec roulant de première classe, vendra par inventaire ou en bloc. S'adresser à E. H. Montpetit, 277 Workman.

TERRAINS À VENDRE. — BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LETOURNEUX. — Parc Champlain, un coin; deux lots, 37 x 98 \$250.00. LASALLE. — Coin de rue, 30 secondes de chars, Pie IX, deux lots, 82 x 50. . . \$975.00.

OTTAWA PARC. — Près des chars 7 Sault, 3 lots, chacun. . . \$200.00. ROSSLAND AV. — 93 x 25. . . \$225.00. SAINTE-CATHERINE. — Un coin, 27 x 100. . . \$450.00.

Tous ces lots sont de vrais bargains, les prix ci-haut mentionnés étant à \$100 à \$400 plus bas que ceux à vendre sur les mêmes subdivisions. A remarquer surtout les coins Beaubien et Ste-Catherine. Bureaux ouverts de 8 à 9 p.m. Tél. Est 6147.

BEAUBIEN. — Coin Nord-Est de Berdoux, 37 x 90. . . \$850.00. BOURBONNIERE. — Coin Dandurand, deux lots, 50 x 84. . . \$850.00. DUPRESNE. — Parc Molson, 2 lots, 50 x 105. . . \$640.00.

LOTS A VENDRE

Deux lots rue Melrose, nord rue Sherbrooke, 25 x 95 chaque, portant Nos 174, 86, 87, Prix, 41e le pied. S'adresser E. Lambier, 156 de Courcelles. Tél. Westmont, 1319.

RESIDENCE. — A VENDRE. — Résidence fashionable, avec superbes pelouses, environ 36,000 pieds de terrain, dans la division Ahuntsic. Site magnifique près de

La protestation du conseil municipal

Seize échevins, soit la majorité du conseil, envoient au gouvernement provincial une vigoureuse protestation contre sa violation de l'autonomie de la ville.—Le maire refuse d'approuver la résolution.

Seize échevins se sont réunis hier après-midi à l'Hôtel de Ville et ont décidé de protester contre l'imposition par la Législature de la ville du pont Viau, des salaires de l'École Technique et des salaires de recenseurs des municipalités annexées.

Que cette assemblée proteste énergiquement contre la politique générale qu'a suivie la Législature de Québec en adoptant des mesures préjudiciables aux droits de la Cité de Montréal et attentatoires à son autonomie;

Que certaines mesures de cette nature ont déjà été adoptées par la Législature Provinciale et qu'il est question d'en adopter d'autres qui imposent à la Cité, des obligations onéreuses;

Que parmi ces mesures se trouvent le bill No 22, imposant à la Cité une partie considérable du prix d'achat et des frais d'entretien des ponts Viau et Lachapelle, le bill 27 augmentant la subvention actuelle payée par la Cité à l'École Technique de Montréal et la clause insérée dans la Charte, en vertu de laquelle les années de service, dans une municipalité avoisinante, d'un recenseur doivent être comptées relativement à l'octroi d'une pension.

Que cette assemblée insiste pour que les droits et les intérêts de la Cité soient sauvegardés et proteste fortement contre l'adoption des mesures ci-dessus par la Législature Provinciale.

Les échevins présents étaient MM. McDonald, Vandaele, Larivière, N. Lapointe, Emard, Stroud, O'Connell, Blumenthal, Tétreau, Poissant, Ward, Desnoes, Boyd, Ménard et Maynard.

L'échevin L. A. Lapointe étendit à son commencement, puis s'excusa, disant qu'il avait un engagement en ville et qu'il donnait son entier concours à tout ce que feraient ses collègues. On envoya chercher le maire qui se trouvait chez les commissaires, mais comme il ne venait pas, on nomma l'échevin Tétreau, président de l'assemblée.

Tous les échevins ainsi que les commissaires avaient été priés de se rendre à l'Hôtel de Ville. M. Giroux arriva à la fin de la réunion.

Les échevins Emard, Poissant, Larivière, Boyd, Ward, McDonald, prirent la parole et critiquèrent en termes énergiques l'insolence de la Législature dans les affaires de la Ville.

L'échevin Emard rappela que, quoi qu'en disent MM. Gouin et Taschereau, les échevins ont protesté à Québec contre l'obligation de payer \$40,000 à l'École Technique. C'est à la suite de

La musique à Montréal

LE CELEBRE TENOR EDMOND CLEMENT ARRIVE HIER SOIR DANS NOTRE VILLE. — C'EST AUJOURD'HUI SON ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE.

Quelques minutes avant onze heures, hier soir, arrivait à la gare Windsor le célèbre tenor français M. Edmond Clément. M. Clément malgré qu'il eût passé près de douze heures en wagon paraissait frais et dispos.

Il fut reçu par son impresario, M. Desbaillets, M. et Mme E. L. Giroux, M. Edmond et M. Paul-G. Ouhmet s'étaient aussi portés à la rencontre du grand artiste.

Comme on sait, M. Clément se fera entendre, ce soir, à la salle Windsor, dans un beau récital. Il chantera des choses exquises et nous sommes persuadés que le public sera transporté au comble de l'enthousiasme et de l'admiration.

Heureuse coïncidence, M. Clément célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance.

Qu'il veuille bien agréer nos meilleurs vœux.

Dans la longue liste des personnes qui ont déjà retenu leurs places pour le concert de ce soir, nous avons relevé les noms de Lady Drummond, Sir Thomas Shaughnessy, Sir Rodolphe, lady Forget et Mlle Forget, M. le Consul Général de France et Mme Bonin; M. et Mme Beauchamp, M. et Mme Mortimer Davis, M. et Mme Fayet, Broxon, sir Edouard, Mme Lemieux, le colonel J. T. Burland, hon. juge Robitoux, M. et Mme et Mme Bisailon, M. T. Marchal, le Fuller, M. et Mme et Mlle Prévost, M. et Mme McEighen, Mme Beaupré, M. et Mme Andrew Allan, M. et Mme Alan Mackenzie, M. et Mme A. Vaillancourt, M. Redpath, etc.

POUR L'OEUVRE DE LA CRECHE

Ce soir, à 8 heures p.m., à l'Université Laval, aura lieu sous le patronage de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal, un concert musical, religieux et musical au bénéfice de la Crèche de la Miséricorde. Nous publions ci-après le programme complet de ce soir. On nous prie de dire qu'on trouvera des billets de 50 centimes en vente à l'Université.

PROGRAMME:

- 1.—Avec Toi, Guy d'Hardelot; b. Les Vieilles de chez nous, Charles Lavé, Monsieur Paul G. Ouhmet. 2.—a. Les Bonnes Idées de Toto, Henriette Bezançon; b. Ma Soeur se marie, M. et Mme Giroux. (Généraliste en Concertatoire Lasalle 3.—Hosanna! Monsieur Amédée Roy. 4.—Conférence: Choses de Chine, R. P. Pouillet, S. J. 5.—Les Enfants, Massenet; Mademoiselle Marcelle Robert, (élève de M. et Mme Plamondon-Michel). 6.—Boîte de Chine, Van Nibor, Monsieur Amédée Roy. 7.—a. "D'Amours Eternelles", J. Brahms; b. "La Fée aux Chançons", G. Fauré; Madame Savard-Besette. — Dieu Sauve le Roi!

LES APRES-MIDI DU WINDSOR

Miss Goodson, la fameuse pianiste anglaise qui a fait les délices des deux continents et dont les succès sont connus du monde entier, se fera entendre samedi prochain à la troisième des matinées musicales organisées par M. Ruben à la salle Windsor. Miss Goodson est la femme de M. Arthur Hinton compositeur de valeur, dont les œuvres ont été écrites dans divers concerts d'Europe et d'Amérique.

M. Hinton, qui dirige la tournée de concerts de Miss Goodson sera ici samedi et entendra sa femme jouer plusieurs de ses compositions, entre autres son "Etude Arabesque", morceau de fantaisie de la plus grande valeur. Il est probable que Miss Goodson jouera aussi le concerto en ré mineur qu'elle joua pour la première fois à Londres avec la Symphonie de Londres sous la direction de Nikisch.

Mlle Goodson passe à juste titre pour la meilleure pianiste du monde après Paderewski, d'où vient sans doute que les Allemands la nomment le Paderewski en japonais. Elle a joué avec les meilleurs artistes de notre époque et c'est le célèbre Joseph Joachim lui-même qui avait choisi les morceaux qu'elle devait jouer devant leurs Altesses Impériales, l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne.

Le programme de samedi prochain est le suivant:

- 1.—Sonata in A Major, Mozart
Tema con Variazioni
Menuetto
Allegretto all Turca
Rhapsodie in E Flat, Brahms
2.—Sonata Tragica, MacDowell
Largo Maestoso, Largo Risoluto
Molto Allegro Vivace
Largo con Maestà
Allegro Eroico
3.—Berceuse Chopin
Study in F, Debussy
Valse in G Flat, Debussy
Valse in A Flat, Chopin
4.—Barracolle, Rubinstein
Etude Arabesque, Hinton
Arabesque, Debussy
Rhapsodie in C Sharp Minor, Liszt

CONCERT HELIE

C'est le lundi soir, 8 avril prochain, à 8 heures 15, qu'aura lieu dans la salle Y. M. C. A., le charmant concert de M. L. S. Hélie, élève de New-York. M. Hélie a obtenu le précieux concours de Mme Calder Bonnier, soprano; Mlle Ida Morin, contralto; M. Alphonse Dansereau, violoniste, et M. Hector Dansereau, pianiste.

Nous publions ci-après le programme de ce concert qui promet d'être un succès.

PROGRAMME

- 1.—Mazurka A. Zarziki
Alphonse Dansereau.
2.—Air de Rodolphe (La Bohème), Puccini, — L. S. Hélie.
3.—(a) Quand je risais; (b) Les Petits E. Moret
Mlle Ida Morin.
4.—(a) Barracolle, Léon Rembielinski; (b) I Know, C. G. Spross.
Mme Calder Bonnier.
5.—(a) Stances de Xoris, Louis Gagne; (b) Un doux lieu, A. Delbruck; (c) Pour mieux t'aimer, Jane Vieu, L. S. Hélie.
6.—Airs Russes Wieniowski
Alphonse Dansereau.
7.—(a) Expectancy, Frank La Forge; (b) A May Morning, L. Denza; (c) Melissande in the Wood, Alma Goetz.
L. S. Hélie.
8.—Le dernier rendez-vous, E. Reyser
Mlle Ida Morin.
9.—Inspirez-moi, (La Reine de Saba), Gounod.
L. S. Hélie.
Hector Dansereau, accompagnateur.

Mlle MARY GARDEN

Les journaux des Etats-Unis ne tarissent pas d'éloges à l'égard de Mlle Mary Garden. Ils la proclament la plus belle artiste du monde tant au point de vue physique qu'au point de vue vocal. Il n'y a pas longtemps, Mlle Garden remportait un triomphe dans le rôle-titre du "Joueur de Notre-Da-

La Chambre de Commerce

A LA REUNION DES CONSEILLERS HIER APRES-MIDI, LE LT.-COL. F. S. MACKAY ET M. MAXIME DAoust SONT PRIES DE REPRESENTER LA CHAMBRE AU CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'EMPIRE — ADOPTION DE PLUSIEURS RAPPORTS.

Le Conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni hier après-midi au lieu ordinaire.

Quatre rapports qui furent adoptés instantanément, on proposa et agrée, séance tenante, la nomination du lieutenant-colonel F. S. Mackay et de M. Maxime Daoust comme représentants de la Chambre de Commerce de Montréal au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire qui aura lieu à Londres en juin prochain.

MM. Mackay et Daoust remercieront les membres du Conseil de l'honneur que ceux-ci leur ont conféré.

M. Adélaïde Fortier revient sur une question traitée dans le discours-programme de M. Chaput à savoir que la Chambre de Commerce devrait élever un prix aux principales écoles de la province. La question est référée au comité des finances.

Voici maintenant la teneur des rapports qui ont été adoptés:

UNE MARQUE DE COMMERCE POUR TOUT L'EMPIRE

RAPPORT DU COMITE DE LEGISLATION

Votre comité avait été prié de prendre connaissance d'une invitation de la British Empire League à notre Chambre de Commerce, à nommer un représentant dans le conseil provisoire d'une institution fondée dans le but d'adopter une marque de commerce pour toutes les marchandises fabriquées dans l'Empire.

Or, comme cette question demande une étude plus ample pour s'assurer jusqu'à quel point une telle législation pourrait s'adapter à nos lois destinées à protéger les fabricants canadiens, votre comité croit devoir suggérer à la Chambre, de suspendre son action.

LA VENTE DES TIMBRES-POSTE EN ROULEAUX

Ayant été chargé de prendre connaissance d'un projet en vue de faire mettre en vente les timbres-poste en rouleaux pour être employés dans un appareil automatique à poser les timbres (Stamp affixer), votre comité de législation recommande au conseil l'adoption de la résolution suivante:

Attendu que l'émission des timbres-poste en feuille rend très difficile le contrôle de leur emploi dans les maisons d'affaires;

Attendu que la mise en rouleaux des timbres-poste permettrait d'employer des appareils automatiques, ce qui serait un moyen très sûr de régler leur emploi de façon à prévenir les détournements qui, fréquemment répétés, peuvent occasionner chaque année, à des montants considérables;

RESOLU

Résolu que le Conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal prie respectueusement le gouvernement fédéral, et plus particulièrement M. le Ministre des Postes, d'envoyer les timbres en rouleaux pour le plus grand avantage du monde des affaires.

POUR LES CREANCIERS DES SUCCESSIONS INSOLVABLES

Votre comité de législation, prié de trouver un moyen de faciliter aux créanciers des successions insolubles les recherches qu'ils sont obligés de faire pour trouver leurs débiteurs, recommande au conseil d'adopter la résolution suivante:

Attendu que les débiteurs d'une succession insolvable sont parfois répartis dans divers districts, et que l'appel des créanciers publiés dans les journaux n'atteint pas toujours tous les intéressés;

Résolu de prier le gouvernement provincial d'amender la loi de façon à centraliser dans la Gazette Officielle de Québec les appels des créanciers de successions insolubles lorsqu'elles sont vacantes ou soumises à une acceptation sous bénéfice d'inventaire, tout comme dans les cessions de biens judiciaires.

POUR AMELIORER LE SERVICE DES DOUANES A MONTREAL

Etablissements de succursales dans la ville et dans la banlieue. Nomination d'employés parlant les deux langues.

RAPPORT DU COMITE DE LEGISLATION

Ce comité s'est réuni le lundi, 25 mars 1912, sous la présidence de l'honorable Alph. Desjardins, président.

Etaient aussi présents: MM. Armand Chaput, Président, Lt.-Col. A. E. Labelle, 1er V.-P.; W. U. Boivin, Secrétaire, et MM. A. H. Hardy et Henri Viau, invités.

Votre comité, ayant été prié d'étudier le projet d'établir dans la ville et dans la banlieue des succursales de l'Hôtel des Douanes et l'opportunité de faire nommer des fonctionnaires parlant les deux langues, recommande que la requête suivante soit adressée au Très Honorable Premier Ministre, ainsi qu'à l'Hon. Ministre des Douanes.

L'HUMBLE REQUETE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

EXPOSE:

1o.—Que le nombre des établissements commerciaux et industriels augmente considérablement dans la ville de Montréal, et sa banlieue;

2o.—C'est, particulièrement, une splendide interprète des œuvres de Massenet. Au concert qu'elle donnera à l'Arena, le 9 avril prochain, Mlle Garden chantera sagement des extraits des œuvres qui lui ont valu les plus grands succès.

LA SYMPHONIE DE LONDRES

New-York, 27. — La grève des mineurs cause des ennuis à tous ceux qui font la traversée soit en retardant, soit en les forçant d'avancer la date de leur voyage, soit encore en les obligeant à changer de paquebot. Ainsi, la fameuse Symphonie de Londres, qui doit commencer une tournée de concert, au Carnegie Hall le lundi de Pâques, est en butte à certains embarras.

A cause de la grève, le "Mauretania" qui devait partir de Liverpool le 30 mars, ne partira que plus tard. Aussi, la Symphonie devra s'embarquer à bord du "Provence" qui partira du Havre le 30 mars. C'est un contretemps, mais, heureusement, les dates des concerts ne seront en rien changées.

La Symphonie de Londres donnera un concert à Montréal.

Agents de : RIDGWAY Vaisselle d'hôtel et de ROSENTHAL Porcelaine d'hôtel. **Lalio Brodeur** Agents de : Berndorf fabricants d'ustensiles de cuisine en nickel pur. Marchands en Gros et en Détail de Vaisselle, Verrerie et Coutellerie.

SETS A DINER RENOUEVABLES

VERT DENBIGH.—Service complet composé à votre goût, depuis	\$5.50
PENCIL CELIA.—Service complet, depuis	\$5.50
BLEU LORNE.—Service complet, depuis	\$10.00
MARGUERITES VERTES.—Service complet, depuis	\$12.50
BORDURE BLANC ET OR.—Anses en plein or, depuis	\$12.50
EMAILLE.—Lignes fines noire et rouge	\$15.00
BANDE VERTE, avec bordure d'or à l'acide, depuis	\$20.00
PORCELAINE SILICON.—Service complet, depuis	\$25.00
PORCELAINE DE DRESDE.—Bordures rose, bord or jaspé, modèle Haviland	\$45.00
PORCELAINE LIMOGES.—Jonchée de rose et bord or jaspé, depuis	\$50.00

Aussi services plus dispendieux.

327 RUE ST LAURENT Ouvert tous les 533 ST CATHERINE EST lundis et samedis soirs. 1827 ST CATHERINE EST

Double mort tragique à Halifax

Halifax, 27. — Hier matin, un accident qui a entraîné la mort de deux hommes, plusieurs autres étant blessés, s'est produit à l'usine de la "Dominion Coal Company" à Westville. Les mineurs étaient à déblayer la voie obstruée par un récent déraillement des petits wagons servant à transporter le charbon jusqu'aux ouvertures de la mine, lorsque d'autres wagonnets, retenus un peu plus loin, se détachèrent. Comme la voie était très inclinée, ils descendirent à une grande vitesse, dérailèrent et frappèrent à mort William B. Muirhead et James Spellman. D'autres mineurs furent blessés plus ou moins grièvement.

Action sur promesse de vente

M. Georges Maynard a enregistré une action de \$25,500 contre M. Edmond Valade, parce que ce dernier lui a signé, le 13 décembre 1910, une promesse de vente d'une propriété, et qu'il se refuse maintenant à remplir cet engagement et à passer titre.

M. R. G. de Lorimier est l'avocat du demandeur.

La Cie d'Assurance de Commerce refuse de payer

M. Félix Vexian, poursuivi, par le ministère de MM. Archambault, Robillard, Julien et Bérard, avocats, la compagnie d'assurance contre le feu "L'Union", en réclamation de \$2,000. C'est le montant d'une police d'assurance contre le feu que le demandeur possédait dans la cité défendresse. Les marchandises assurées ayant été détruites, lors de l'incendie à l'hôtel Riendeau, il y a une couple de mois, la Cie "L'Union" aurait refusé de payer le montant réclamé.

Le demandeur inclut aussi, dans sa déclaration, une demande pour un procès par jury.

Les Syriens à Montréal

La colonie syrienne catholique de notre ville a maintenant à son église de Notre-Dame-de-Pitié un nouveau desservant dans la personne du Père Simon Nasre, de l'Ordre des Basiléens, arrivé récemment à Montréal.

Les Syriens, parait-il, ont l'intention de fonder une communauté de Basiléens (rite grec) dans la métropole.

Cure d'Eau Kneipp

Café de Malt, Caté de Glands, Prélés des Champs, Baies de Genève, et tous les autres médicaments de la Cure d'Eau Kneipp, sont en vente chez Léonard et Lanctôt, Pharmaciens, 301, Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

La Société d'Administration Générale

INCORPORÉE EN 1902. Gérance de Propriétés et de successions. Location et collection de loyers. Voutes de sureté—Location de compartiments \$5.00 par année. 35 RUE SAINT-JACQUES MONTREAL.

Conseil Législatif

Le Conseil Législatif n'a pas pris en considération hier, comme on s'y attendait, le bill de Montréal. Ce bill fait sur l'ordre du jour, mais à la demande du leader du Conseil, on a remis cette affaire à la prochaine séance.

Neuf bills ont subi leur troisième lecture, dont huit bills privés: chemin de fer Ottawa, Abbittibi et baie d'Hudson; chemin de fer de Colonisation Montréal et Nord; "The Brownville Board Co."; "The L'Aprière Brick Co."; "The Brompton Paper and Paper Co."; "The Prudential Trust Co.", commission des écoles protestantes de la cité de Montréal, paroisse de St-François d'Assises de la Longue Pointe. L'autre bill qui a subi sa troisième lecture est celui de l'École Technique de Montréal qui a passé sans amendement après quelques explications données par l'honorable M. Percé.

Le bill abolissant les ponts Viau et Lachapelle a fait son entrée au Conseil et y a subi sa première lecture, ainsi que le bill de M. Toller amendant le code de procédure civile. Une couple d'autres bills publics venant des députés ont subi leur seconde lecture et ont été référés au comité de législation.

La Chambre de Commerce

Le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal tiendra cet après-midi son assemblée régulière à 3 hrs 30, au No 76 rue St-Gabriel. On donnera lecture de rapports sur l'établissement de succursales de douanes à Montréal; sur la vente des timbres-poste en rouleaux; sur les successions insolubles.

Grandes améliorations en perspective

Ottawa, 27. — La municipalité d'Ottawa va dépenser, cette année, un million de dollars en améliorations, y compris des pavages en asphalte et le prolongement de l'aqueduc au Glebe. On calcule que la municipalité devra employer quinze cents hommes pour faire ce travail.

Rothschild et Morgan s'entretiennent

(Service particulier) Rome, 27. — Le Baron de Rothschild chef de la famille des grands banquiers juifs, a eu hier une longue conférence avec Pierpont Morgan à l'hôtel de dernier. Rien n'a transpiré de ce qui s'y est débattu.

Un fils d'amiral se suicide

Washington, 28. — Philip Hiebhorn, un jeune aviateur, fils de feu l'amiral Hiebhorn, s'est suicidé hier soir en se tirant une balle dans la tête.

20.—Que chaque jour, les chefs de ces maisons de commerce et d'industries ou leurs représentants sont obligés de se rendre à l'Hôtel des Douanes dont ils sont souvent fort éloignés, pour l'évaluation et l'examen des marchandises, soit par lots ou sur échantillons, pour en obtenir la libération;

30.—Que pour la commodité de leurs clients, les grandes compagnies de chemins de fer, telles que le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien, ont déjà multiplié leurs gares de passage d'agents autorisés non seulement à recevoir et à délivrer les marchandises, mais aussi à recevoir les commandes, à appliquer les taux de fret, à peser et à vérifier les envois, comme à percevoir les aragents;

40.—Qu'en conséquence, tout le service des Douanes est centralisé au cœur du quartier des affaires et qu'il n'existe à Montréal qu'un entrepôt où chaque jour les représentants des grandes maisons commerciales et industrielles vont perdre un temps considérable;

50.—Que de plus le fait de centraliser dans un seul endroit le service des Douanes est cause que les compagnies de chemins de fer retardent à délivrer les marchandises, retardées elles-mêmes par les formalités à remplir pour libérer les wagons;

60.—Que la majorité des employés des Douanes parlent difficilement la langue française, ce qui est une source d'ennuis pour un grand nombre de personnes ayant affaire à ce service public;

70.—Que l'existence de la Chambre de Commerce du District de Montréal, se faisant l'interprète du monde des affaires, suggère respectueusement au Gouvernement:

10.—D'établir des succursales de l'Hôtel des Douanes, au port de Montréal, dans toutes les gares de chemins de fer de l'île de Montréal, et notamment dans les gares des centres manufacturiers et commerciaux reconnus, avec pouvoir pour les officiers auxquels incomberait la charge de les administrer, de remplir toutes les formalités des douanes, de façon à rendre possible pour les importateurs, et partant, plus prompt la livraison intégrale de leurs marchandises dès leur arrivée aux gares;

20.—D'établir de ces succursales (a) à la gare du Mile-End et à la gare du N. E., à la rue Moreau, (b) à la Côte Saint-Paul, pour le Grand-Tronc et le C. P. R., (c) à Saint-Henri, pour le G. T. R. et le rue Atwater pour le C. P. R. avec le personnel nécessaire pour assurer l'expédition des affaires.

30.—De donner des adjoints au porteur et à un contrôleur des douanes pour le port de Montréal; des adjoints ou autres fonctionnaires qualifiés pouvant parler facilement le français et l'anglais pour l'avantage général du public intéressé.

Et vous ferez justice.

Splendide banquet en perspective

La CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL CELEBRERA MAGNIFIQUEMENT LE 25eme ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION.

A l'occasion de son 25ème anniversaire de fondation, la Chambre de Commerce de Montréal donnera, le 25 avril prochain un splendide banquet au Windsor. Ce sera l'un des grands événements de l'année.

Les conseillers de la Chambre comptent sur la présence de tous les ministres, tant au fédéral qu'au local, des présidents du Board of Trade et de toutes les grandes organisations financières, industrielles et commerciales de notre ville.

Le banquet sera sous la présidence de M. Armand Chaput.

Les billets pour le banquet sont en vente à la Chambre de Commerce.

Fermes à Vendre

Véritables aubaines pour Spéculateurs ou Syndicats.

- 37 arpents COTE DES NEIGES
- 129 " COTE ST-MICHEL
- 13 " BOIS FRANÇ
- 165 " COTE VERTUE
- 36 " COTE DE LIESSE
- 30 " COTE DE LIESSE coin de ST-LAURENT à ST-EUSTACHE.
- 520 "

Toutes le long de la ligne du C. N. R. ou sur le bord des lacs ou des rivières

GOHIER & BIGRAS Main 3220 71 rue ST-JACQUES

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Plusieurs de mes lectrices connaissent probablement le supplice de l'attente? On a commencé par attendre avec un cœur léger, une joie à laquelle tout autour de soi s'associe; les meubles, les tentures, les personnages des gravures vous sourient avec bienveillance... mais l'heure fixée passe, et une ombre assombrit votre joie... les minutes se succèdent et une sourde impatience vous gagne, et de plus en plus vous énervez. Vous devenez agitée, fiévreuse... on ne vient pas... pourquoi ne vient-on pas? Cette idée vous obsède et fait fuir toutes les autres. Rien maintenant ne peut vous distraire.

Pour fixer votre pensée, laissez tourner sur elle-même, vous prenez un livre, mais le livre ne trompe pas l'ennui de l'attente: les mots que vous lisez n'ont pas de sens, et vous éprouvez une irritation de ne rien comprendre. Vos mains soulèvent la dentelle des rideaux clairs, au travers desquels vous voyez pourtant très bien. Le piano est là... peut-être trouverez-vous là la diversion désirée et détestée tout à la fois? Vous n'avez plus le cœur à la joie, mais c'est surtout quand le cœur est inquiet et tiraillé que la musique berce et fait oublier... elle brise le fil trop tendu de l'idée et fait couler le temps... chaque note qui s'envole emporte une seconde... quelques minutes passent ainsi plus calmes, vous oubliez un instant votre souci, puis un pas dans l'escalier vous fait sauter! Enfin!

Mais non... c'est le facteur! et vous vous remettez à attendre, et il vous semble que jamais plus vous ne serez si heureuse qu'avant, tant vous êtes ennuyée et peut-être... inquiète. Pourquoi? Vous ne sauriez le dire, vous êtes près des larmes et il ne vous vient pas à l'idée que vous êtes une créature déraisonnable... non, vous vous croyez plutôt une victime et une martyre!

Vous ne tenez plus en place, la musique vous fait horreur, et le livre est jeté loin de vous: comme un petit fauve en cage, vous arpentez le salon, et plantée devant la pendule qui marque paisiblement les secondes et les minutes, vous parlez haut: "déjà cinq heures!... je n'y comprends rien!"

La sonnerie de la porte vous laisse indifférente... c'est bien fini, on ne viendra pas... l'après-midi est perdu! Au milieu de vos lamentations apparaît l'objet de l'attente, radieux, inconscient le plus souvent de ce retard, léger en somme, et qui vous a fait tant souffrir.

Et voilà que vous vous êtes torturée follement pour rien. La leçon vous sera-t-elle utile? Apprendrez-vous à attendre doucement, paisiblement, en personne sage? Mais non! puisque c'est précisément parce que vous êtes déraisonnable que vous ne savez pas attendre!

FADETTE.

EDUCATION

La familiarité entre parents et enfants n'est un mal que si elle est excessive, et elle ne l'est pas nécessairement même quand elle est absolue. En tout cas, en famille, elle est dans l'ordre par définition; elle est le vrai, et elle n'exclut nullement l'autorité d'un côté, le respect de l'autre. De fille à mère, elle est un bien, si elle signifie amour, confiance, abandon de cœur.

Ce qui est capital, ce n'est pas que la mère tienne sa fille à distance, c'est qu'elle la connaisse, la pénètre à fond, agisse sur elle. Or, on agit par la confiance, par l'affection, plus et mieux que par la hauteur et la froide réserve respectueuse.

Que je goûte cette exquise intimité qui fait de la mère souvent pour sa fille une sorte de sœur aimée, la confidente préférée de toutes ses pensées les plus secrètes et de ses sentiments naissants. Nous savons combien les femmes ont besoin de confiance, combien d'autre part elles se livrent en se confiant. Une jeune fille en tous jours des petits secrets qui travaillent en elle, et peuvent lui faire du mal si elle les garde faute d'intimité, du mal encore si elle les dit à quelque confidente suspecte ou seulement aussi ignorante et inexpérimentée qu'elle-même. La vraie confidente naturelle, c'est la mère; et il faut plaindre celles qui ne savent pas être ou faire sentir qu'elles sont les meilleures amies de leurs filles. Il n'y a qu'un moyen pour cela: la parfaite intimité. Ces relations d'où tout faux semblant est exclu, ne sont pas seulement d'une douceur extrême pour toutes deux, elles sont la condition la meilleure d'une action vraiment pénétrante, par suite le grand bienfait de l'éducation en famille.

L'âge où la jeune fille fait son "entrée dans le monde" est une chose très discutée. La tendance aujourd'hui est assez générale à retarder autant que possible le moment des sorties mondaines pour la jeune fille. Rien n'est plus sage à tous égards, surtout si, en attendant, on lui fait poursuivre dans un milieu physique et moral absolument sain de bonnes et fortes études donnant à son esprit un substantiel aliment. C'est lui faire provision de santé et d'énergie de toutes sortes, non pour le monde seulement, dont elle jouira d'autant mieux sans en être chagrin, mais pour la vie sérieuse qui est au-delà. C'est la vraie.

Rien ne vieillit, rien ne défraîchit une jeune fille comme d'aller trop et surtout trop tôt dans le monde. Une jeune fille qui a été comme cloîtrée jusqu'à seize ou dix-sept ans, qui entre alors dans le monde sans en savoir le premier mot, avec la tête pleine de chimères et d'illusions à son sujet, on jout avec une naïveté qui a son charme, sans doute, mais surtout des dangers, avec une exubérance et un excès qui très vite la fatiguent et la laissent.

Un mariage prématuré, qui n'est qu'un bien très relatif, est la mieux qu'on puisse souhaiter pour elle; car si la mariée tarde un peu à se trouver, soit qu'il ne se présente pas, soit qu'on l'écarte, un moment vient vite où les chances de le

trouver diminuent, où on le cherche sans le rencontrer, où l'on multiplie pour cela des sorties, sans autre résultat que de accroître sa réputation de monaïche (laquelle effraie plus qu'elle n'attire) et de perdre en quelques années toute la fraîcheur de sa jeunesse. A vingt-deux ans ou vingt-quatre ans (ce qui est la vraie fleur de l'âge), on a l'air et le renom d'une vieille fille fatiguée, aussi banale que les chaises et les banquettes des bals, sans goût ni aptitude pour la vie intime et sérieuse. Cela peut être injuste assez souvent; mais il ne fallait pas commencer à jeter la jeune fille en pâture aux jugements et aux curiosités équivoques de l'opinion.

L'inconvénient est moindre d'abréger un peu les études quand on les quitte pour s'initier aux devoirs de la vie domestique, comme font en général les jeunes filles de la bourgeoisie rurale qu'on retire du pensionnat vers seize ans pour les garder à la maison en attendant le mariage, presque toujours plus précoce qu'à la ville. Le besoin d'une culture très poussée se fait aussi moins sentir pour ces jeunes filles.

Cependant on peut poser en principe que si les études sont vraiment bien organisées, bien graduées et tout ce qu'elles doivent être, c'est généralement un bien à tous égards de les prolonger le plus possible, avec la paix et la régularité de vie qu'elles demandent.

(Extrait de "L'Education des filles.")

HENRI MARION.

RECETTES

II. — PÂTE DEMI-FEUILLETEE.— TARTE AUX POMMES.

Pâte: 1 1/2 tasse de farine, 1/2 c. à thé de sel, 4 c. à table de saindoux, 4 c. à table de beurre, eau froide. Tamiser la farine avec le sel dans un bol, y mettre le saindoux, l'incorporer à la farine à l'aide de deux couteaux, mélanger avec un peu d'eau froide, de façon à obtenir une pâte qui ne s'attache pas au bol; la travailler sur une planche farinée jusqu'à ce qu'elle soit bien lisse, la laisser reposer 1/2 heure. Pendant ce temps laver le beurre à l'eau froide, le mettre dans une serviette, et le battre pour l'attendrir et en faire sortir l'eau. Etendre la pâte avec le rouleau, de façon à obtenir une bande plus longue que large, y mettre le beurre, replier la pâte en deux sur le long, puis en trois, lui donner 3 ou 3 tours comme pour la pâte feuilletée, la laisser reposer 30 mi. Pendant ce temps peler et couper 3 pommes en quartiers. Etendre la pâte, foncez une assiette à tarte, y ranger les quartiers de pommes en rond à cheval les uns sur les autres, les saupoudrer de 3 c. à table de sucre mélangé avec 1/2 c. à thé de cannelle, faire cuire à four chaud. Cinq mi. avant de retirer la tarte, verser dessus l'oeuf battu avec 4 c. à table de crème et 2 c. à table de sucre, laisser cuire encore 5 mi. retirer et servir.

A SAMEDI

Nous sommes contraints de remettre à samedi l'extrait du prochain livre de M. l'abbé Camille Roy que nous avons annoncé pour aujourd'hui. Encouragement de matière, cas de force majeure.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

LES LAMPES

La lampe enfin est allumée
Sous l'abat-jour de tulle;
C'est une renouée
Qui est née,
C'est quelque étrange fleur
Aux changeantes couleurs
Elle est comme celui qui a reçu
L'automne.

O ce sourire de lumière,
O mystère de feu,
Cette nativité dans du verre!
Est-ce une étoile souffrante et bleue?
Est-ce un papillon jaune?

La chambre s'étonne
De ce bonheur qui dure;
Elle rit, elle est guérie
De la pauvreté d'être obscure...
Dans la chambre qui en est tout
enluminée.

GEORGES RODENBACH.

Notre Album

On ne sait pas assez que parfois un simple mot d'une femme peut relever, sauver un homme, le grandir à ses propres yeux, lui donner pour toujours la force qui, jusque là, lui a manqué.—Mme Sirey.

Notre vie se passe à chercher Dieu, car elle se passe à chercher ce qui nous manque.—Théodore Jouffroy.

Prenez garde au poison qui tue l'âme; il se glisse sous la forme d'un livre, d'un journal, des gravures.—Louis Veuillot.

Les heures ont des ailes et s'élevaient vers l'auteur du temps pour lui raconter l'usage que nous en faisons.—Milton.

SUR LA VANITÉ

Une femme du monde à qui j'avais demandé ce qu'elle regardait comme le trait distinctif de son sexe, me répondit tout net: "la vanité." Si ce n'était ce défaut capital, ajoutait-elle, la finesse de la femme et l'art avec lequel elle sait dissimuler ses sentiments feraient d'elle un incomparable diplomate. Mais par vanité elle se laisse facilement séduire et tromper.

Le hasard voulut que je parlasse justement de cet aveu devant un grand diplomate de profession. "Comme c'est faux!" me dit-il, "comme on a tort de croire l'homme moins vaniteux! Des deux, c'est lui qui l'est le plus. Neuf fois sur dix, c'est la vanité qui lui fait faire ses fautes, dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, et qui notamment lui fait dire ce qu'il devrait taire."

En effet, on veut montrer qu'on sait faire l'important, paraître. Faut-il donner une preuve palpable de la vanité des hommes? On sait ce qui se passe quand une femme veut se faire un salon. Quel est le moyen unique, infaillible d'attirer les hommes? Elle le trouvera vite, si elle est fine. Ce n'est pas de montrer son esprit à elle, c'est de leur en trouver, de les flatter en exaltant le leur. Qu'elle écoute d'abord un homme avec complaisance et lui témoigne son plaisir ou son admiration, à la première occasion, il reviendra. Elle lui dira combien elle est fière de causer avec un homme supérieur, il sera à ses pieds désormais. Elle l'aura chez elle aussi souvent qu'elle voudra, et avec lui tout son cortège de gens qui ne veulent qu'être vus de lui, que pouvoir dire qu'ils le rencontrent familièrement. Elle n'aura pas besoin de se mettre en grands frais d'esprit. Elle l'aura, elle les aura d'autant plus peut-être qu'elle aura moins d'esprit, si elle sait flatter leur vanité qui est sans bornes.

Voilà qui paraît assez bien observé. Si cela est vrai, nous devons dire que la vanité est sensiblement égale au fond dans les deux sexes, seulement elle prend des aspects et des noms différents. La vanité de l'homme, ce sera, par exemple, la *fatuité*, c'est-à-dire ce contentement de soi un peu sot qui attend les hommages, qui les recherche, mais qui les reçoit de haut, et qui s'en passe, au besoin, tant il supplée intérioriquement par la foi naïve en son propre mérite.

La vanité propre de la femme, ce sera essentiellement la *coquetterie*, c'est-à-dire le besoin de plaire, l'ardent et incessant désir (quoique involontaire, quoique inconscient quelquefois), d'attirer et de retenir l'attention, surtout l'attention de l'autre sexe. En tout lieu, tout honneur, cela va de soi. "La femme selon Rousseau, est coquette par état." "La coquette" dit La Rochefoucauld, est le fond de l'humour des femmes." "Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leur passion." Lien commun s'il en fut, mais que nous pouvons reconnaître d'autant moins que tout jusqu'ici nous y a acclimatés et préparés. Plaire, en effet, est un besoin de nature chez la femme, puisque c'est la condition pour

être aimée, ce qui est sa destinée même. Plaire est une nécessité de sa condition sociale, c'est une arme pour ainsi dire unique, en tout cas souveraine, dans la lutte pour la vie. Plaire est sa force, à elle, le seul empire qui lui soit permis, mais l'empire souverain, elle le sait. Aussi, sentir qu'elle plait, que son empire s'établit, est-il pour elle une joie sans pareille, même quand elle ne songe pas à en abuser.

Conte de la Semaine

Souvenir de la Montagne

—Vous pensez, alors, madame Collier, que les Foucher me loueraient leur piano pour l'été?
—J'en suis sûr.
—C'est un vieux piano?
—Pas bien vieux. Y a quasiment sept ans qu'ils l'ont, et c'est la troisième fois que Saint-Michel que personne l'a fait sonner, — le fille est morte à ce tempo.
—Et elle était toute jeune?
—Ben oui, une p'tite jeunesse, comme me qui dirait dix-huit ans... ils ont eu bien du chagrin les pauvres Foucher!
—C'est ben trop d'malheur tout ça!
—Trois de lui enfants à la file, tous de la même maladie, chère dans! Ça tousse, ça tousse, ça ça dépérit et ça meurt sans seulement prendre le lit. La petite dernière que j'vous parle, j'l'ai vue l'avant-veille de sa mort; elle était cantée dans un fauteuil bien bourré, contre son piano...; à joutait pas, par exemple, mais elle le regardait avec ses grands yeux caves, et à passait ses pauvres d'tits doigts fluettes sur les notes comme pour les flatter, à joutait si ben, vous savez!
—Je me fis indiquer le chemin par ma vieille voisine, qui entremêlait ses explications de détails sur les malheurs des pauvres Foucher, et je partis vers sept heures, par une radieuse soirée. Le chemin montait un peu de raide, et dans la clarté douce du jour finissant, le ciel avait des tons d'une délicatesse et d'une variété infinies: la forêt, à gauche, paraissait sombre et mystérieuse, et le petit lac immobile, avec ses ombres portées si profondes et si nettes, ressemblait à un miroir d'abîme. Des hautes montagnes, les pins agités par un vent léger, faisant passer sur moi des ondes harmonieuses et parfumées.

De toute cette sérénité se dégageait pourtant une tristesse, la tristesse des belles choses qui finissent, et dans l'air rafraîchi, il passait des frissons qui rappelaient la nuit tout près, dans laquelle disparaîtrait tout ce qui, jusque là, j'arrivai bientôt au bout de ma course, et je vis la maisonnette des Foucher, toute petite et toute blanche sur le fond sombre des grands arbres, qui l'habitaient.

En approchant, j'eus une hésitation, comme un vague remords de venir me mêler à ces étrangers, réveillés des regrets et des souvenirs pénibles. Je serais sans doute retournée sur mes pas, si un grand chien maigre, accouru en aboyant, n'eût attiré à la porte le maître de la maison: un grand homme voûté, tout blanc, encore beau et vaillant.

Une lettre du prieur du monastère des Capucins d'Ottawa dit que Morgan a déjà séjourné au collège d'Ushaw mais qu'il n'a jamais prononcé de vœu. On découvre qu'il était morphinomane et il fut congédié.

Maison D. GAGNON & Cie

Le Magasin à Rayons du Centre de la Ville
ANGLE BOULEVARD SAINT-LAURENT ET DORCHESTER

Pour vos Toilettes de Pâques — Pour vos Gants de Pâques — Fournitures de Maison pour les Fêtes de Pâques — Epicerie et Provisions pour la Table au Dîner de Pâques — Dans toutes ces marchandises, nous avons reçu un fort assortiment de jolies choses et de bonnes choses à prix populaires.

Prix très Spéciaux Demain et toute la Semaine Sainte

- | | | |
|--|--|--|
| Costumes de Printemps
les plus chics, dans toutes les couleurs, \$7.50, \$9.95, \$12.00, \$12.49, \$15.00, et... \$17.50
Blouses en Soie
noires, blanches, fantaisies, recouvertes de dentelle ou non, \$2.50, \$3.00, \$3.45, \$4.00, et... \$4.50
La haute nouveauté.
Gants de Kid Perrin
200 douzaines de noir ou couleur, à notre goût, 50c, \$1.00 et \$1.25
Gants de fil, long ou court, à 25c et... 50c
Corsets E. T. ou D. et A., 50c, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$2.00 et \$3.00
Gris ou blanc.
Merceries pour Hommes
100 douzaines, nouvelles cravates, 25c et... 50c
A choisir sur 200 dessins dans les meilleures soies.
125 douzaines de chemises, couleurs, couleurs, gingham, regatta, 50c, 59c, 75c et... \$1.00
PORTIERES
dames ou chenilles, la paire, \$2.40, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$5.00 et \$7.50 | Articles Fantaisies pour Dames
Collets de fantaisie, jabots, cravates, bourses, sacoches, poignets fantaisie, barrettes, dentelles, mouchoirs, rubans, etc.
Tapis, Rugs, Carpettes
Beaux squares, tout d'un morceau, \$7.50, \$9.90, \$10.00, \$12.50, \$15.00, \$20.00, \$25.00 et... \$32.00
Tapis d'escaliers, large, 25c, 35c, 50c, 75c, 85c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, et... \$1.75
Rideaux en Net
Blanc ou crème, la paire, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.50, \$3.00 la paire.
Tapis pour Table
Tapis dames ou chenilles, 75c, \$1.00, \$1.25, \$1.75, \$2.75, jusqu'à \$4.00
Préfaits de toutes largeurs, 30c, 40c, 45c, 50c et... 55c
Préfaits à escaliers, 15c, 16c, 18c, 20c, 22c, 25c et... 33c
Stores, (Rideaux), pèdes, avec garnitures, 30c à... \$1.00
Draps de lit, couvre-pieds, serviettes, toiles, coton, etc. | Epicerie en Grande Variété
Fleur, Riz, Thé, Café, Beurre, Graisse, Saucres, Biscuits, Confitures, Conserves, Cornichons, Jamon, Oranges, Fraises, Citrons, Sirop, Katsup, Fruits, Noix, à prix modérés.
Département de Granit et Ferblanterie
5,000 morceaux de granit, viennent d'être reçus. Assiettes, Cruchets, Soucoupes, Soupières, Poêles, Gobelets, Bols, Chaudières, Bains, Cuillères, Plats, Casseroles, Cornues, Théières, Cafetières, etc., etc.
En ferblanc, Bouillottes, Plats, Terrines, Porte-poteries, Chaudières et mille autres choses.
Articles en Bois
pour la cuisine, Cuve, Lavabo, Plat, Plancher à pain, à repasser.
Cave en tôle, en pulpe, balais, broches de toutes sortes.
Tapiserie pour les Murs
Tapiserie de salon, de chambre, de cuisine, salle à dîner, de passage, etc. de 5c à... 25c pièce. |
|--|--|--|

Les Patrons Butterick sont en vente ici, nous avons l'Agence pour le Centre de la Ville **D. GAGNON & CIE**

Corset "RENGO BELT"

Parmi nos derniers modèles de corsets, nous avons le corset "Rengo Belt", qui se fait en deux tailles: "longue-moyenne". C'est un corset idéal, il maintient la taille tout en lui laissant sa souplesse. Il donne la ligne rêvée, souple, mince et fuyante. Le corset "Rengo Belt" obtient un très grand succès pour sa forme spéciale.

Modèle "Rengo Belt", No. 41, taille moyenne. Buste bas	\$2.50
Modèle "Rengo Belt", No. 44, taille longue. Buste haut	\$4.00
Modèle "Rengo Belt", No. 52, Buste bas	
Modèle "Rengo Belt", No. 50, Buste haut	

Réparations et changements de tous genres faits aux Corsets achetés à notre magasin ou ailleurs. Commandes pour la nuit exécutées promptement.

C. J. GRENIER & Cie MAGASIN DE CORSETS
401-403 Rue Ste-Catherine Est, coin St-Hubert, Montréal.

W.B. Reduso CORSETS

Nous garantissons qu'ils réduisent la taille d'un à cinq pouces. Chez tous les marchands.

WEINGARTEN BROS., Inc., Broadway & 34th St., New York

DOMINION COAL CO. LIMITED

MINEURS ET EXPEDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (black)

Pour renseignements, s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques - Montréal. Téléphone Main 401

CLEMENT

OLGA - PAWLOSKA

SALLE WINDSOR - JEUDI, 28 MARS, 8.30 P. M.

Siège réservé, chez Willis, Ste-Catherine-Ouest; Archaubault, Ste-Catherine-Est; Giroux, 498 Ste-Catherine-Est.

Patronage de Leurs Altesses Royales Le Gouverneur-Général et la Duchesse de Cornwallis

SALLE WINDSOR (Hôtel Windsor)

Samedi, 30 mars, à 3.30 P. M. Première et unique venue de KATHARINE GOODSON LA CELEBRE PIANISTE

Siège — \$1.50, \$1.00 et 75c, aux magasins Willis.

AVIS SPECIAL

On est prié de se rappeler que le régal commencent à 8.30 heures, alors que les portes seront fermées jusqu'à la fin de la première partie, et que personne n'obtiendra de siège durant la représentation, afin de ne déranger ni l'auditoire ni l'artiste.

Exposition de Canots-Automobiles et d'Articles de Sport

Cette semaine, à l'Arena. Musique l'après-midi et le soir. Admission 50c. ATTRACTIONS SPECIALES.

OXYGENE

Chimiquement Pur pour Usage Médical

Dyspnée, Syncope, etc. Crises asphyxiques, Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin, Téléph. Main 1975. Seul et dimanche, Tél. Est 1897. Dépôt Pharmacie Laurence, coin des rues St-Denis et Ontario.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir"

Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 714 rue St-Jacques, Montréal.

Comme vêtement de bouclier, le kimono long et ample est indispensable. Voici un modèle exceptionnellement beau avec lequel on peut obtenir un très joli effet en enveloppant un tissu épais fleur délicat avec ruban satin — voir gravure.

Le patron No. 5274 est taillé en grandeurs de 32, 36, 40 et 44 pouces mesure de buste. La taille moyenne exige 6 verges 7-8 de tissu 36 pouces.

On peut se procurer ce patron en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ce patron aux conditions suivantes:

Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 714 rue St-Jacques, Montréal.

Écrivez lisiblement.

PATRON No. 5274

Nom

Adresse

Ville

Montre du buste

De taille

Quand vous enverrez un patron non pour s'inscrire ou ne mentionnez pas la mesure, mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous aurez rempli le DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 cents, soit en timbres ou en argent. Si le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

L'ANNEE 1912 EST CELLE DE NOTRE-DAME-DE-GRACE

La semaine dernière, à pareil jour, j'avais 15 sections ; le public n'a pas été lent à reconnaître la valeur de ma proposition, et aujourd'hui

Il ne me reste que 1/2 Section dans le ROYAL PARK!

LE ROYAL PARK

est idéalement situé sur les hauteurs de Notre-Dame-de-Grâce. La propriété contient actuellement plus de 100 magnifiques pommiers et elle est très bien appropriée aux fins de construction. L'élargissement de la rue St-Jacques et l'édification d'établissements de commerce sur la rue Sherbrooke, deux rues qui forment partie de cette propriété, sont choses définitivement décidées par le conseil de ville. Il en résultera beaucoup de bien pour la propriété et sa valeur.

Vous pouvez vendre à vos propres conditions.

CETTE demi-section, qui comprend 39 lots, longe la rue Sherbrooke entre les rues Balmoral et Windsor, et elle est sans aucun doute, la plus belle section du ROYAL PARK. Avec environ

\$12,000 Comptant

le reste payable en 5 ans à 5 pour cent, vous pouvez avoir cette propriété avec ses 39 lots de choix

Adressez-vous immédiatement à

UNE OFFRE SPECIALE

J'ai un bloc de 35 lots sur l'Avenue Church, entre les rues Balmoral et Osborne --- Une GRANDE OCCASION à 45c du pied.

Seulement 25 pour cent comptant et la balance en 5 ans à 5 pour cent.

E. NAPOLEON HEBERT

RESIDENCE : 684 PARC LAFONTAINE

Téléphone St-Louis 3662

BUREAU : 21 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Main 2055

Le suffrage féminin au Parlement

IL A ETE PROPOSE HIER SOIR A LA SEANCE DU PARLEMENT MODELE DE MONTREAL. — UNE RIPOSTE AU DEPUTE DE LAVAL AU SUJET DE LA CRISE SCOLAIRE.

Devant une assistance restreinte quoique plus nombreuse qu'à la dernière séance le Parlement Modèle a tenu hier soir une réunion très animée et qui garda le public jusqu'à la dernière minute. On s'est fort amusé aux dépens du député de Laval qui se fit rabrouer de la belle manière à la suite de ses attaques contre Mgr Langevin et Mgr Charlebois. En quelques mots le député de Digby lui prouva son ignorance de l'attitude prise par ces évêques dans la présente crise.

Après l'adoption d'un bill décrétant le rappel de la loi navale on passa à la discussion du bill du député de Digby demandant le droit de vote pour la femme. L'auteur du bill s'oppose au droit d'éligibilité de la femme et terminant son discours en disant :

"Si les femmes avaient eu le droit de parole dans les conseils de la nation, nous n'aurions pas hérité de projets dangereux et hasardeux, comme celui de la marine de guerre canadienne, nous n'aurions pas assisté à la déchéance morale d'hommes qui aujourd'hui sacrifient basement au patronage et aux honneurs fugitifs des droits garantis par les pères de la nation canadienne."

Le député du Yukon s'oppose à la demande du député de Digby. On vota l'ajournement après un vote de félicitations à M. Landry député qui vient d'être élu président des étudiants de l'École Polytechnique.

M. Armand Trudel président en l'absence de M. Thibaudau Rinfret.

Bienfaitrice immigration

Un Russe du nom de John Michellouk, No 13 rue Panet, a été arrêté sous l'inculpation de vol. Kamari Boyev se plaint que l'accusé a pénétré chez lui par effraction et s'est emparé d'une somme de cent-soixante piastres. L'enquête aura lieu le 2 du mois prochain.

De la reconnaissance

Montréal, 27 mars 1912. Monsieur le Rédacteur du Sport, "Le Devoir".

Aux Assises des Trois-Rivières

L'AFFAIRE AYOTTE SE CONTINUE — UNE DIZAINE DE TEMOINS SONT ENTENDUS.

(De notre correspondant) Trois-Rivières, 28. — A la séance d'hier après-midi, dans l'affaire Olivia Ayotte, accusé du crime d'incendie, les témoins suivants ont été entendus, Philias Rivard, Wilfrid Brosseau, Mlle Alice Brière, Mlle Antonia Naud, Joseph Caouette et Louis Trépanier, tous de la paroisse de St-Adelphe. Voici la substance de ces témoignages.

Edmond Marinneau fait aux jurés la description de ses propriétés à l'époque où elles ont été détruites par le feu et dit qu'avant de se mettre au lit, le soir du 10 mai, 1911, il est allé dans son hangar et dans sa boutique et qu'il n'y a rien vu pouvant faire croire qu'il y avait du feu à ce moment-là.

Il ajoute que plusieurs propriétés ont été détruites par le feu avant et après l'incendie qui a détruit sa maison. Il évalue ses pertes à \$2,500.00. Il est secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Adelphe et il jure que le conseil municipal de sa paroisse, par une résolution, s'est engagé à payer les frais d'une enquête pour découvrir les feux qui se sont produits féquemment à St-Adelphe pendant ce temps-là, étaient l'œuvre d'une main criminelle. Il a lui-même correspondu avec une agence de détectives et il a vu les détectives Garand et Brisette qui avaient été envoyés spécialement par cette agence pour découvrir le ou les coupables.

Il jure que le feu a originié dans un hangar où il y avait du bois sec et des copeaux. C'est sa femme qui, vers une heure du matin l'a réveillé en lui disant qu'il y avait du feu dans le hangar. Il s'est levé à la hâte et malgré tous ses efforts n'a pu réussir à arrêter l'incendie.

Philias Rivard est le voisin de Edmond Marinneau. Il a entendu Marinneau, le 11 mai 1911, vers une heure du matin, lui crier que sa maison était en feu. Il s'est rendu chez Marinneau pour combattre l'incendie, mais tous leurs efforts ont été inutiles et sa propriété a aussi été incendiée. Il jure qu'il y a eu plusieurs feux à St-Adelphe à cette époque, notamment chez Duchesneau le 14 décembre, 1910, et chez Jimmy Côté, dans le mois de février, 1911. Il évalue ses pertes à \$2,500.00.

Wilfrid Brosseau connaît l'accusé Ayotte et l'a vu le soir du feu chez Marinneau, vers 8 heures, en compagnie de Duchesneau, après l'office du Mois de Marie. Il a rencontré Duchesneau le même soir, quelque temps après, et il l'a entendu dire à Ayotte: "Fais-moi un bon job". Ayotte aurait répondu: "Oui".

Mlle Alice Brière a vu Ayotte en compagnie de Duchesneau le soir du feu, près de la résidence de M. Edmond Marinneau. Mlle Antonia Naud, qui l'accompagnait, jure la même chose.

M. Louis Trépanier, chez qui Duchesneau demeurait, connaît très bien Ayotte. Il jure qu'Ayotte est venu chez lui rencontrer Duchesneau quelque temps avant le 10 mai 1911, mais il n'a rien entendu de la conversation qui eut lieu entre ces deux personnes à cette occasion.

Deux pétitions pour les écoles du Keewatin

L'ATTITUDE DE LA POPULATION DU KEEWATIN EST CLAIREMENT ETABLIE DANS LES DEUX REQUETES QUI VIENNENT D'ETRE ADRESSEES AU PREMIER-MINISTRE ET AU GOUVERNEUR-GENERAL.

Nous publions aujourd'hui deux documents intéressants concernant l'attitude de la population du district du Pas dans la dernière crise scolaire. On n'avait jusqu'ici que mentionné ces textes sans jamais les publier. L'un est une pétition au premier ministre et le second une pétition au gouverneur-général.

PETITION AU PREMIER MINISTRE 63 SIGNATAIRES DE LE PAS Le Pas, district du Keewatin, 19 février 1912.

Au Très Honorable R. L. Borden, Premier Ministre du Canada. La pétition des soussignés résidant à Le Pas, district du Keewatin, expose: Attendu que un bill doit être présenté au Parlement du Canada pour l'extension des frontières de la province du Manitoba afin d'y inclure une partie du district du Keewatin;

Attendu que dans le dit district le droit des minorités aux écoles séparées est accordé et garanti par l'Acte du Parlement du Canada passé en l'année 1870, établissant les Territoires du Nord-Ouest et pourvoyant à un système d'écoles séparées (Art. 2 de l'Acte art. 14, ch. 50 des Statuts Révisés) lorsqu'une partie du Keewatin sera enclavée dans les limites de la province du Manitoba.

Attendu que la minorité catholique possède déjà une école séparée privée établie à Le Pas; Attendu que la raison pour laquelle cette école n'est pas encore légalement établie dépend uniquement de l'action du gouvernement fédéral qui néglige d'exécuter les mesures nécessaires pour organiser ici un district scolaire, d'après la loi, bien que ces mesures aient été demandées par différentes pétitions qui n'ont pas encore reçu de réponse jusqu'à ce jour.

Attendu que nous ne pouvons pas consciencieusement accepter l'annexion à la Province du Manitoba à moins que nos pleins droits aux écoles séparées soient sagement garantis.

NOUS, les pétitionnaires requérants, soussignés, demandons que vous insériez dans le bill d'extension des frontières du Manitoba une clause protégeant entièrement nos droits aux écoles séparées.

Les conditions de la résiliation de ce contrat

DEUX IMPORTANTES OPINIONS LEGALES CONCERNANT LE CONTRAT DE LA VILLE AVEC LA BANQUE DE MONTREAL ET LA NATURE DE L'OFFRE DU COMPTOIR FINANCIER.

Pour résilier le contrat qui fait de la Banque de Montréal l'agent financier de la Ville, il faut un rapport préalable des commissaires que le conseil ne peut amender que par une majorité des deux-tiers.

Telle est l'opinion transmise hier au bureau exécutif par les avocats qui s'appuient sur le fait que cette résiliation touchant une question d'argent ne peut avoir son origine que dans le bureau des commissaires.

Mes Ethier et Atwater transmettent aussi une opinion touchant la validité de l'offre du Comptoir Financier Franco-Canadien.

"Nous sommes, disent-ils, d'opinion qu'on ne peut considérer la lettre de cette compagnie comme une offre réelle et que l'acceptation qu'on pourrait en faire équivaudrait à un contrat entre le Comptoir et la Ville. Par cette offre, la ville ferait de la compagnie son agent financier pour tâcher de placer un emprunt au taux offert."

"Si l'offre de la compagnie était acceptée et si le Comptoir ne pouvait trouver à placer l'emprunt, il ne s'exposerait à aucune responsabilité financière, pourvu qu'il ait de bonne foi tenté de placer l'emprunt à Paris."

Cette opinion sera transmise au conseil à la séance de lundi prochain.

Conseil, Qu'il plaise à Votre Altesse. L'humble pétition des contribuables soussignés, résidant à Le Pas, district du Keewatin, Territoires du Nord-Ouest, demande que le Gouvernement de Sa Majesté veuille bien:

GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR

AU MONUMENT NATIONAL EN FAVEUR DE

Mr C. H. GODFREY

Candidat au Bureau de Contrôle Les loges seront réservées pour les dames. M. GODFREY et plusieurs orateurs adresseront la parole.

Autres Assemblées en faveur de M. Godfrey

VENDREDI SOIR : 1. A l'Hotel de Ville de St-Henri. 2. A l'Hotel de Ville de la Cote St-Paul, rue des Anger et Church

SAMEDI SOIR : 1. Salle Windsor. 2. Hotel de Ville St-Louis, coin Laurier et St-Laurent. 3. Engineers Armoury, 578 Wellington.

Tous les citoyens en faveur de la bonne administration civique sont invités à ces assemblées.

Camps militaires annuels

Ottawa, 27. — Le gouvernement a acheté 2,700 acres de terrain dans les cantons de March et de Nepean, au prix de \$200,000. Le but est de servir de terrain pour les camps militaires annuels. Il est assez possible qu'on installe également le nouveau champ de tir. Le terrain que vient d'acheter le gouvernement, se trouve placé à quatre milles de Britannia, et à un demi-mille du Canadian Northern.

SPECIAL POUR VAPEUR

En vue du départ du R. M. S. Victorian de Saint-Jean, N.B., vendredi, le 29 mars, un train spécial pour le vapeur composé de chais à bagages, wagons de première classe et wagons-restaurants, wagons lits, laissera la gare de la rue Windsor à Montréal, à 8 h. 15 p.m., jeudi, le 28 mars et se rendra à l'embarcadere, Saint-Jean Ouest, N.B. (rév.)

CULTURES TROPICALES

Pour renseignements s'adresser à Jh. DEHERTOGH — Agent général de — EL SANDOVAL ASSOCIATION ORIZABA RUBBER PLANTATION CO. CHIVAL PLANTERS ASSOCIATION 97 Rue Saint-Jacques—Chambre 48. Téléphone Maine 4567. MONTREAL.

IMPORTATION DIRECTE DE : Bananes, Oranges, Ananas, Citrons, Cacao, Vanille, etc. CAUTHOUX.

LA VIE SPORTIVE

L'Exposition des Canots Automobiles

L'ARENA ETAIT BONDEE DE VISITEURS. HIER SOIR, PLUSIEURS VENTES ONT ETE EFFECTUEES.

Hier soir, l'Arena était littéralement bondée de visiteurs qui se sont succédés sans interruption aux différents stands. La plus grande activité régnait partout et le public semblait prendre un intérêt tout particulier à cette exposition.

Les représentants des diverses maisons ont effectué plusieurs ventes de moteurs et de bateaux complets sans compter un nombre immense d'accessoirs.

Comme toujours le stand de M. Paul Lair est très achalandé et les visiteurs semblent s'intéresser d'une façon toute spéciale à ses moteurs. M. Lair expose aussi dans l'annexe deux automobiles Michigan qui sont arrivées trop tard pour figurer à l'exposition des automobiles. Ces machines sont très riches et semblent plaire beaucoup au public, tant par leur qualité que par leur prix. La compagnie qui les manufacture, la Michigan Boghei Co., donne une garantie illimitée à ses clients. Trois ventes ont été faites depuis le commencement de l'exposition et il y a de brillantes perspectives pour l'avenir.

Le stand de la Canadian Motor & Supplies est aussi très intéressant. Plusieurs moteurs de diverses factures y figurent ainsi qu'un magnifique canot automobile. M. Drole qui est en charge de l'exhibé est tout-à-fait satisfait des affaires qu'il a faites durant l'exposition.

La maison Gilbert a vendu à M. Caspard Desrosiers son yacht Margot. Elle expose aussi un autre canot plus petit, type Doris, avec un moteur de 26 cv.; son brevet de gouvernail Auto Marine Steering Control permet de diriger un bateau avec la plus grande facilité, car le gouvernail et l'alimentation du moteur sont commandés du même point. Plusieurs accessoires nouveaux et un assortiment complet de fournitures pour canots fabriqués par la maison figurent aussi dans l'exhibé.

Notons, avant de terminer, que l'orchestre fournit une musique excellente qui ne contribuera pas peu au succès de l'exposition.

De l'entrain dans le camp des Royals

Charlotteville, Va., 28 — L'arrivée de French et de Connolly, a mis de l'entrain dans le camp des Royals, qui ont remplacé les Washington aux quartiers d'entrainement. Connolly a pratiqué hier avant-midi, et il a créé une excellente impression.

Il ressemble beaucoup à Ward Miller, dont il devra chasser les bottes. Excellent frappeur, il joue de plus, "l'outfield", avec vitesse et précision. Billy Lush est d'opinion qu'il a mis la main sur un bon joueur dans Connolly. Sifton, Virebahn, Pressey, Parsons et Leclair ont pratiqué contre les frappeurs des Washington. Lush s'intéresse tout spécialement à Leclair qui promet beaucoup.

Romanoff est défait

CAZEUX PREND DEUX CHUTES CONSECUTIVES CONTRE LE RUSSE. HIER SOIR, LA RENCONTRE FUT RUDE.

Les amateurs de lutte qui aiment la sensation en ont eu pour leur argent hier soir, lorsque Cazeux est venu aux prises avec Ivan Romanoff.

En vue de la disposition tout à fait agressive des deux lutteurs, une foule assez considérable s'était donnée rendez-vous au Parc Schomer pour être témoin de cette rencontre et ce n'est pas exagéré de dire que ce combat fut l'un des plus rudes encore vu cette saison.

Cazeux coucha son adversaire deux fois de suite; la première en 32 minutes par une prise d'orteils. Raymond le tomba ensuite par une tirade aux jambes. Les luttes préliminaires, tout comme la semaine dernière, furent de toute beauté. St-Louis et Gagnon donnèrent une belle exhibition et de nouveau St-Louis sortit victorieux en prenant la première chute en 7:12 minutes et la deuxième en 2 minutes. Dionne et Jos. Montferand n'ont pu se renverser. Loiseau tomba Lemieux, et Tailion triompha de Desbêns.

Duchene prit deux chutes consécutives contre son adversaire Lagarde.

Kinsman a signé avec le Tecumseh

FRED GRAYDON SERA PROBABLEMENT ENGAGE AUJOURD'HUI PAR QUERRIE.

Toronto, 28 — Charlie Querrie n'est pas inactif depuis que la guerre est déclarée entre l'Est et l'Ouest et il vient de remporter une victoire sur Con Jones en engageant Roy Kinsman, le gardien de buts par excellence et il est prêt à voir Graydon apposer sa signature à son contrat aujourd'hui.

Kinsman recevra \$1,000 pour ses services et Querrie a offert \$1,200 à Graydon.

Sur la Côte d'Azur

LE CONCOURS D'HYDROPLANES A MONTE CARLO

Monte Carlo, 28 — Les épreuves du concours d'hydroplanes se sont continuées aujourd'hui par un temps superbe; brise légère et mer calme. Voici les points obtenus aujourd'hui: Fischer, Renaux et Colliex, 10.5; Paulhan, 9.1; Robinson, 7.9; Caudron, 7; Benoit, 6. Les résultats jusqu'à ce jour, placent les compétiteurs dans l'ordre suivant: Fischer, 45.7; Paulhan, 40.8; Robinson, 33.9; Renaux, 23.7; Caudron, 30; Colliex, 28.5; Benoit, 2 et Bugère 1.5. Renaux et Colliex ont marqué aujourd'hui des points supplémentaires pour essais pratiqués avec trois personnes à bord de leurs machines.

Ligue de la Cité

ON ADOPTE LA CONSTITUTION ET L'ECHELLE DES PARTIES POUR LA PROCHAINE SAISON.

Les délégués des huit clubs de la ligue de baseball de la Cité se sont réunis hier soir, au Mikado, sous la présidence de M. E. C. St-Père.

La constitution, telle qu'amendée, a été adoptée à l'unanimité et l'échelle des parties pour la prochaine saison est la suivante:

- Avril 21—Mascotte vs All-Montreal Athlétique vs Chénier
- Mai 5—Athlétique vs Mascotte Richmond vs Villeraï All-Montreal vs Chénier
- 12—Balmoral vs Mascotte Voltigeur vs Villeraï
- 19—All-Montreal vs Athlétique Mascottes vs Chénier
- 26—Villeraï vs Balmoral Richmond vs Voltigeur
- 30—All-Montreal vs Voltigeur Mascottes vs Balmoral
- 6—Chénier vs Villeraï Athlétique vs Richmond
- 16—Mascottes vs Villeraï All-Montreal vs Richmond
- 23—Athlétique vs Voltigeur Chénier vs Balmoral
- 30—Villeraï vs All-Montreal Mascottes vs Richmond
- 6—All-Montreal vs Balmoral Chénier vs Voltigeur
- 14—Mascottes vs Voltigeur All-Montreal vs Balmoral
- 21—Athlétique vs Villeraï Richmond vs Chénier
- 28—All-Montreal vs Mascotte Chénier vs Athlétique
- Août 4—Villeraï vs Richmond Voltigeur vs Balmoral Mascottes vs Athlétique
- 11—Chénier vs All-Montreal 18—Villeraï vs Voltigeur Richmond vs Balmoral
- 25—Athlétique vs All-Montreal Chénier vs Mascottes
- Sept. 1—Balmoral vs Villeraï Voltigeur vs Richmond
- 8—Voltigeur vs All-Montreal Balmoral vs Mascottes
- 15—Villeraï vs Athlétique Richmond vs All-Montreal
- 22—Villeraï vs Mascottes Richmond vs All-Montreal
- 29—Balmoral vs Chénier Voltigeur vs Athlétique
- Oct. 6—All-Montreal vs Villeraï Richmond vs Mascotte
- 13—Richmond vs Mascotte Richmond vs Athlétique
- 20—Balmoral vs Chénier Voltigeur vs Mascottes
- 27—Chénier vs Richmond Villeraï vs Athlétique

Ils gagnent la première partie

LES HOMMES DE ROSS ONT DEFAIT LE CLUB FORT WILLIAM.

Fort William, 28 — Les hommes d'Arthur Ross ont triomphé du club local par un score de 12 à 6 hier soir.

Quelque la glace fut un peu molle, cette joute a été très intéressante et les joueurs de l'Est donnèrent une belle exhibition du jeu de hockey. Moran, Ross, Roman et Malone se distinguèrent sur l'équipe des visiteurs tandis que Nick Bawlf, Walker, O'Leary, Cameron et McGregor furent les étoiles du club local.

Les équipes s'alignèrent comme suit: All-Star Fort William Moran Butts Roebon Cleghorn Claphorn Cameron Taylor Couverts Carpenter Roman Rovers Walker Malone Centres Bawlf Cleghorn Ailes McGregor Darragh Ailes Roebon

Ross remplaça S. Cleghorn. Stone remplaça Taylor, McDonald remplaça O. Cleghorn, Smith remplaça Bawlf, O'Leary remplaça Smith.

Arbitres — Joe Hall, Billy McGinnis.

Juges des buts—J. Adams, A. Summer.

Sur la piste de Charlestown

UN "OUTSIDER" GAGNE LA TROISIEME COURSE HIER APRES-MIDI.

Charlestown, C. du S., 28. — Morris-town, joué à 7 pour 1, a gagné la troisième course hier après-midi. Voici le résultat des autres épreuves disputées: 1ère course, 4 1/2 furlongs: 1. Forward, 108; Martin, 9 à 10; 1 à 2; 2. So-lar, 105; Koerner, 8 à 5; 1 à 2; 3. Cedar Brook, 110; Fain, 20 à 1; 6 à 1; 8 à 5; Temps: 54.

Jessie Porter, Ethelberg II, Sprightly Miss ont aussi couru. 2ème course, 5 1/2 furlongs: 1. Gold Cap, 113; Wilson, 5 à 2; 4 à 5; et 2 à 5. 2. Top Note, 112; Hopkins, 16 à 5; 6 à 5 et 3 à 5. 3. Dominick, 112; Koerner, 3 à 5; 1 à 2; et 1 à 4. Temps: 1:08 1/5.

Fort Worth, Spin, Miss Moments, Sam Rank, Phil. Mohr, Lighthouse, Dr Barkley, Sancha Panza ont aussi couru. 3ème course, 5 1/2 furlongs: 1. Morris-town, 111; Koerner, 7 à 1; 7 à 5; et 3 à 5. 2. Tempus, 116; Hopkins, 8 à 5; 1 à 2; Temps: 1:07 3/5.

Kind Sir, Isidor, Jennie Goldes, Camellia, Woodlat, Breaker Boy, Heathstone, Surflet, John B. ont aussi couru. 4ème course, 1 mille 70 verges: 1. John Parlong, 112; Hopkins, 6 à 5; 1 à 2; 2. Sager, 111; Ambrose, 6 à 2; 9 à 10; 3. Spolin, 116; Forsythe, 6 à 1; 8 à 5; Temps: 1:48 4/5.

Tom assie et Oakshour ont aussi couru. 5ème course, 5 1/2 furlongs: 1. Suro-get, 114; Butwell, 10 à 1; 3 à 1; et 6 à 5; 2. Mocerief, 111; Wilson, 12 à 1; 4 à 1 et 5 à 2; 3. King Olympian, 115; Martin, 15 à 1; 6 à 1 et 5 à 2; Temps: 1:13 4/5.

Bush, King Avondale, Al Muller, Cu Bon, Lady Sybil et Jack Parker ont aussi couru.

Rencontres illimitaires

New-York, 28.— Trois rencontres illimitaires ont eu lieu hier soir à l'Empire A. C.

Joe Caster, de Brooklyn, a défait Eddie O'Keefe, de Philadelphie; Johnny Dundee, de New-York, a triomphé de Young Wagner de cette ville, et Patsy Kline, de Newark, a été défait par Tommy Hanck, de Philadelphie.

Aucun des vaincus ne furent mis hors de combat. Ces rencontres avaient pour but de trouver un homme digne de disputer le titre de champion des poids-plume, détenu actuellement par Johnny Kil-bone.

On ne semble pas satisfait de Dubuc

JENNINGS A L'INTENTION DE LE RETOURNER AUX CLUBS MI-NÉURS. — REVIENTRA-T-IL AVEC LES ROYALS ?

Charlotteville, C. du S., 28 — Jean Dubuc, le fameux lanceur canadien-français des Montréal, n'a pas donné satisfaction à Hugh Jennings, et celui-ci a l'intention de le faire passer aux mineurs. En apprenant cette nouvelle, Billy Lush s'est empressé de communiquer avec le gérant des Tigers, qui lui a répondu que les clubs majeurs n'avaient pas encore abandonné toute réclamation sur les services de l'ex-Royal. Il appert que Clarke Griffith retiendra ses services pour le club Washington. Spencer, Moeller, et Fisher, des Rochester de 1411, ont conseillé à Griffith de venir ses services, vu qu'il le considérait comme le meilleur lanceur de la ligue Internationale. Si les clubs mineurs ne réclament pas ses services, Dubuc retournera à Montréal, où il est en affaires.

Tournoi de Quilles au Club Canadien

Le tournoi de quilles que le Club Athlétique Canadien est à organiser pour le mois prochain sera conduit par le règlement suivant:

1.—Toutes les parties devront être jouées sur le règlement de l'Association de Quilles de Montréal;

2.—Toutes les Entrées devront être envoyées à Rod. Lamoureux du Club Athlétique Canadien;

3.—Une entrée seulement pour les équipes de 5 hommes, 2 hommes et individuel (3 parties);

4.—Aucun joueur n'aura droit de jouer sur deux noms;

5.—Tout concurrent des équipes de 5 hommes, de 2 hommes et individuel de trois parties aurait droit en même temps à partie simple en payant 25 cts d'avance;

6.—Il ne sera pas permis de changer un joueur après la partie commencée;

7.—Toutes les équipes de 5 hommes devront jouer sur les mêmes allées (8 et 9) ainsi que les équipes de deux hommes (1 et 2);

8.—Le Capitaine devra voir que ses joueurs se rapportent 15 minutes avant l'heure convenue;

9.—Les quilles neuves devront servir pour les parties de 6 hommes;

10.—Aucune entrée ne pourra être retirée après que les entrées soient closes;

11.—Aucune partie simple ne devra être jouée sans en avertir un des membres du Comité;

12.—Toute dispute devra être adressée au Comité du Club Athlétique Canadien;

13.—Tout club en dehors de la Ville pourra jouer dans la classe A seulement.

Pour toutes autres informations, s'adresser à Rod. Lamoureux, Club Ath. C.

Victoria triomphe

IL DEFAIT UNE EQUIPE ALL-STAR DE NEW-YORK, PAR 9 A 1.

New-York, 28.— Dans une joute rapide le club Victoria, de Winnipeg, détenteur de la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada, a triomphé des étoiles des différents clubs amateurs de la ligue New-York par un score de 9 à 1.

Les Victoria jouèrent à Boston ce soir et samedi soir. Les équipes s'alignèrent comme suit: Victoria (9) New-York (1) B. G. Baker Butts Mills Fowler Points Browne Mossat Couverts Balger Dion Avants Shirreff Caldwell " " Liffiton Bawlf " " Britton G. H. Baker " " Lacken

Arbitres: W. C. Russell et C. Howard; juges des buts: E. M. Tisne et C. Heleber; Chronométrateurs: Geo. Stephens et C. Robinson. Penitencier: W. J. Croker.

SOMMAIRE
1—Victoria..... Caldwell..... 21
2—Victoria..... G. H. Baker .. 412
3—Victoria..... Mossat .. 4.31
4—Victoria..... G. H. Baker .. 1.41
6—Victoria..... Bawlf .. 8.44
7—Victoria..... Mossat .. 1.33
8—All-New-York Liffiton .. 3.20
9—Victoria..... G. H. Baker .. 4.20
10—Victoria..... Fowler..... 8.59

On fait le choix de ses officiers

Le club de natation de McGill a tenu sa réunion annuelle hier après-midi et les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Président, H. E. Herschorn; vice-président, Lee Smith, secrétaire, R. E. Staver; trésorier, J. B. Thom; gérant, A. A. Mackay.

Les médailles gagnées durant l'année dernière ont été présentées aux vainqueurs.

Courses à la nage

Les courses à la nage de la M.A.A.A. qui eurent lieu hier soir donnèrent les résultats suivants: 100 verges.—1er, G. Draper; 2e, F. McGill; 3e, G. Stewart. Temps: 33:15 secondes.

100 verges, seniors.—1er, F. McGill; 2e, G. Draper; 3e, Paul Earl. Temps: 1 minute et 3 secondes.

Plongeurs.—1er, P. Cameron; 2e, G. Draper; 3e, K. Kearns, 48 pts. Course à relais.—1er, G. Draper, G. Stewart, K. Kearns, K. Julian; 2e, McGill, Paul Earl, S. Hartney, A. Goodier.

Juges.—D. Logan, E. Donnelly. Juge de départ.—Jim Rose.

En forme superbe

Macon, 28. — Les réguliers du club Toronto, de la ligue Internationale ont infligé une défaite écrasante aux Yankees par un score de 17 à 4.

Les aspirants au championnat sont en forme superbe et à l'exception de Jack Dalton, qui est sur la liste des blessés, tous sont prêts pour la prochaine saison.

Ils le supporteront

LES DIRECTEURS DE LA M.A.A.A. APPROUVENT LE PROGRAMME DU CLUB DE CROSSE.

A une réunion spéciale du bureau de direction de la M.A.A.A. tenue hier soir, les directeurs ont approuvé le programme du club de crosse et ont promis d'appuyer le club.

En outre des directeurs assistaient aussi à cette réunion plusieurs anciens officiers du club de crosse.

A L'EXPOSITION DE Canots - Automobiles

NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR LE

MODELE M. 28

FABRIQUÉ PAR

L. J. MARCHAND, INCORPORÉE

CONSTRUCTEURS DE YACHTS

Manufacturiers de Portes et Chassis, et Marchands de Bois.

Rues St-Louis et St-Patrice

QUARTIER EMARD, MONTREAL

Téléphone Main 293



La colonisation en Saskatchewan

Vonda, Sask., 19 mars 1912.

Monsieur le Directeur du "Devoir".

Voulez-vous avoir l'obligeance d'insérer dans les colonnes de votre journal, les lignes suivantes que vient m'adresser le R. P. L. Cochin, O.M.I., à propos de la colonisation française dans la Saskatchewan:

"Cher Monsieur Cléroux. Je profite de mon passage à North Battleford pour vous écrire quelques mots à la hâte.

C'est pour vous prier de nous envoyer tout de suite au Lac-des-Prairies (Meadow Lake) un contingent de colons, catholiques, surtout de Canadiens-français.

Vous devez en connaître qui désirent s'établir sur des homesteads. Là, il n'y a pas de terres de compagnies, tout est à prendre comme homesteads. Les colons trouveront au Lac-des-Prairies tout ce qu'ils peuvent désirer pour la culture et l'élevage. Le bois, le foin, l'eau tout y est en abondance et la terre est de première qualité. Le climat y est aussi avantageux que dans n'importe quelle partie du Nord-Ouest. Il est urgent d'envoyer là le plus grand nombre de colons possible, car déjà les étrangers jettent les yeux de ce côté.

Espérant que vous voudrez bien penser pour le moment de préférence au Lac-des-Prairies,

Je demeure votre tout dévoué,

L. COCHIN, Ptre. O.M.I."

Par la voie du "Devoir" j'invite donc les colons catholiques de langue française à désirer venir s'établir en Saskatchewan de se diriger vers le Lac-des-Prairies. Vous trouverez dans le bon Père Cochin un guide sûr et détaillé.

De Winnipeg, prenez la ligne du C. N. R. pour North Battleford. De là, vous vous rendez en voiture au Lac-des-Prairies. Hâtez-vous, compatriotes, car de tous côtés arrivent des milliers d'étrangers. De bonne heure au printemps, visitez nos endroits de colonisation de la Saskatchewan — en particulier le Lac-des-Prairies. Le plus tôt vous vous y rendez, le mieux ce mieux ce sera pour vous. Donc, en avant! courage et succès! Je suis toujours à votre disposition.

Vous obligé,

AMÉDÉE CLÉROUX, Agent d'immigration.

Fête de Collège

Saint-Aimé, 26.— Mardi dernier on célébrait avec éclat la fête patronale du Collège. La chapelle, ornée de fleurs et de verdure présentait un joli coup d'œil; l'autel de Saint-Joseph surtout étincelait de lumières.

Le matin il y eut communion générale, messe solennelle et sermon de circonstance. Dans l'après-midi, on eut la bénédiction du St. Sacrement. A cinq heures le banquet traditionnel fut servi. Le menu était excellent, aussi, tous y firent honneur. Primit place à table, outre la communauté, le Rév. L. Angers, curé de St-Aimé, M.M. les abbés Boisvers, Crovets, Molançon et Thibault; les RR. FF. Antoine, de Montréal, Jean-Baptiste, de St-Lauré; Sébastien, de Ville-Emard; Jules de St-Céaire; quelques laïques de marque, et plusieurs anciens élèves.

La journée se termina par une séance dramatique et musicale, où chacun se tira avec honneur du rôle qu'il interprétait.

Willemsd, Curacao, 27.—Un canon a fait explosion, aujourd'hui, à bord du croiseur hollandais "Zeeland" durant l'exercice de tir. Un caporal a été tué et trois matelots blessés.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 20. John Marazza, demandeur vs. J. E. Marchand & Cie, défendeurs. Le 6 jour d'avril 1912, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, en arrière du No 303 rue Adam en la ville de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en chevaux, harnais et voitures de travail. Conditions: argent comptant. J. S. LAFVERE, H.C.S. Montréal, 28 mars 1912.

1912 \$1000.00



La "Hupmobile" Grand Modèle

Voiture de tourisme à cinq passagers

La plus Haute Valeur pour 1912

Le fini et l'aménagement sont les meilleurs.

Prix \$1000. Livré à Windsor, frais de douane payés. On ne dispose que d'un nombre limité. Cela vous paiera de vous informer.

The Motor Import Co.

OF CANADA LIMITED

EDIFICE DU FORUM RUE St-CATHERINE OUEST ET AVENUE ATWATER

Pierce-Arrow Franklin Hudson 33 Hupmobile

Warren-Detroit



WARREN "12-30"

CE QU'IL EST

Un char touriste, 5 pas sagers.

4 cylindres. Moteur 4 x 4 1/2 pouces.

3 vitesses avant et marche arrière.

Resorts arrière 3/4 elliptiques 2 1/2 x 5 1/2.

Portières détachables.

Pneus 34 x 3 1/2 pouces.

Empattement, 110 pouces.

Deux sets ignition.

Lancement automatique.

Magneto Bosch.

Fourni complet avec tous les accessoires, couverture molaire, sacoche, glace, appuie-pieds, lampes, générateur et outils pour la réparation.

PRIX: \$1,750

CE QU'IL FAIT

Fonctionne silencieusement sans vibration.

Passes parfaitement bien dans n'importe quelles routes.

Monte avec une facilité merveilleuse toutes les côtes.

N'occasionne aucun trouble sérieux et en rend sa conduite des plus faciles.

Résiste admirablement sans réparation aux plus durs abus.

Eloigne toute fatigue, offre tout le confort désiré.

Donne un service des plus satisfaisants, sans reproche, aussi longtemps qu'il est en usage.

Réduit considérablement le coût d'entretien.

VENEZ L'EXAMINER A NOS SALLES D'ÉCHANTILLONS OU DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

P. T. LEGARE LIMITEE

273-287 RUE SAINT-PAUL } QUEBEC.
32-38 RUE SAINT-VALIER }

LEGARE GADBOIS AUTOMOBILE LIMITED.

316 AVENUE HOTEL DE VILLE, MONTREAL

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Géraud.

Aujourd'hui maximum... 40
Même date l'an dernier... 38
Aujourd'hui minimum... 30
Même date l'an dernier... 28
Baromètre - 8 h. matin, 29.97; 11 h. matin, 29.98; Midi, 30.00.

Le Saint-Père se rétablit

Rome, 28. - Sa Sainteté Pie X est en meilleure santé aujourd'hui, malgré que le fort rhume dont il est souffrant ne soit pas complètement disparu.

Le référendum des houilleurs

Londres, 28. - Les premiers résultats connus du référendum dans les districts miniers, indiquent que les grévistes sont en faveur de la reprise du travail sous la protection des lois existantes, et qu'ils ont confiance dans le gouvernement pour améliorer leur situation.

Autre journée de suffragettes en prison

Londres, 28. - Le juge Robert Wallace, président de la Cour des Sessions, vient d'envoyer en prison une nouvelle fournée de suffragettes.

Le nettoyage des rues

L'ingénieur surintendant de la Ville a déclaré qu'il commence aujourd'hui le nettoyage des rues. Les balayouses nettoieront le fumier qui recouvre la glace, de façon à permettre au soleil de la fondre plus vite.

Assemblées de M. Giroux

M. Giroux a tenu trois assemblées, hier soir, une à l'ancien hôtel de ville de Lorimier, la deuxième à la salle Champlain, dans le quartier Sainte-Marie; la troisième dans le quartier Hochelaga.

En Europe

Nous apprenons que MM. Maxime Daoust, de la Daoust Realty Co., F. McKay, de la McKay Realty Co., et S. Stevenson, gérant de la succursale de la banque Molson, à Saint-Herbert, s'embarqueront pour l'Europe mercredi prochain.

Incendie

Un incendie a complètement détruit le magasin de M. Yvina, 1795 rue de la Roche, au Boulevard Saint-Denis. La bâtisse était en bois. On ignore les causes de l'incendie. On évalue les pertes à \$1,500.

La Ville mise en cause

La "St-Paul Electric Company" a notifié la Ville, qu'elle appelle comme "mise en cause, de la poursuite de \$10,000 qu'elle intente à la "Montreal Light, Heat and Power Company".

Au Cercle Saint-Louis

Demain soir, au lieu ordinaire, il y aura séance régulière au Cercle Saint-Louis.

A Notre-Dame des Anges

Les exercices des Quarante-Heures s'ouvriront lundi prochain, hier avril, dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, site coin des rues Chenneville et LaSagachère.

OUVERTURE DES QUARANTE HEURES

La messe d'exposition commença à 7 heures. Mardi et mercredi matin, également à 7 heures, il se dira une messe basse et l'on donnera la sainte communion.

LA MAISON L. C. de Tonnancour

A le plaisir de vous annoncer qu'elle a reçu toutes les nouveautés pour pardessus et habits de printemps.

LES DEUX DYNASTIES LEMIEUX ET BOULAY

MM. Lemieux, député de Rouville, et Boulay, de Rimouski, se défendent de népotisme et parlent de légendes qui existeraient à l'endroit de leurs familles

LES HISTORIENS FUTURS DECIDERONT

Ottawa, 27. - M. Lemieux, l'ancien ministre des postes, et M. Boulay, de Rimouski, ont entre-tenu la Chambre de leurs familles, ce soir. M. Lemieux a nié qu'aucun membre de la sienne ait été placé comme fonctionnaire fédéral pendant qu'il était ministre.

La Chambre parlait de destitutions de maîtres de poste. M. Lemieux en profite pour demander si le maître de poste d'Amqui, Rimouski, n'a pas reçu son congé. M. Pelletier répond dans l'affirmative. "Quelle personne tient maintenant le bureau de poste d'Amqui?" demande M. Lemieux. "Mademoiselle Boulay," répond le ministre. "Est-ce des parents du député de Rimouski?" demande-t-on à gauche. "Sa fille," répond le ministre.

M. Boulay lit la liste d'une quinzaine de membres de sa famille. M. Lemieux nie que ce soit là une liste de membres de sa famille. On lui parle de M. L. J. Lemieux, mais il dit: "C'est un fonctionnaire provincial. Le népotisme, dans ma famille, est imaginaire, mais il est réel, dans le cas de M. Boulay."

M. Boulay nie que son fils ait été placé sur l'Intercolonial, sur sa recommandation, et termine en disant: "Ma femme n'a pas de contrat de dormants pour l'Intercolonial, et pas un dormant ne sera livré cette année."

M. Lemieux persiste à dire que personne de sa famille n'a été placée, de son temps, ministre, à Ottawa, et reproche au député de Rimouski d'avoir lu une liste erronée, afin de la faire imprimer dans les débats de la Chambre, puis d'exploiter ensuite cela dans le comté de Rimouski. "Mais s'il le fait, il saura qu'il commet une calomnie délibérée," dit M. Lemieux.

Sur ce, le président du comité rappelle tout le monde à l'ordre, et finalement, MM. Lemieux et Boulay cessent de parler de leurs parents. Les historiens futurs décideront de l'existence réelle ou légendaire des dynasties Lemieux et Boulay, au commencement du vingtième siècle.

Un hippopotame cause d'une banqueroute

UN INCIDENT ASSEZ AMUSANT COURT LA PRESSE PARISIENNE AU SUJET DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE PARIS.

Paris, 28. - Toute une sensation vient de se produire au Jardin Zoologique à l'occasion de la naissance d'un bébé hippopotame. Le Jardin est une institution d'Etat qui fut sur le point de faire une désastreuse banqueroute parce que les Chambres avaient oublié de voter des fonds pour l'alimentation du nouveau-né. Heureusement, la mort du bébé a fait disparaître cette crainte de banqueroute.

Trois suicides en deux jours

DANS LES TROIS CAS, IL S'AGIT D'IMMIGRANTS ARRIVÉS D'ANGLETERRE DEPUIS QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Charles Howlett, âgé de 35 ans, père de neuf enfants demeurant en Angleterre, s'est suicidé hier à sa maison de pension, 351 rue Bleury, d'un récipient à tube à bec de gaz, ouvert la tête, se coucha sur le lit, se couvrit la tête avec la couverture et se plaça l'électrode du tube dans la bouche.

Elle ouvrit la croisée et manda immédiatement l'ambulance de l'hôpital Général. Dès leur arrivée les médecins déclarèrent que Howlett était mort.

Le capitaine Talbot de la station de la rue Chenneville et les agents Robillard et Foucault gardèrent le corps jusqu'à l'arrivée du fourgon de la morgue. Howlett arriva d'Angleterre, où il laissa une femme et neuf enfants, il y a près de six mois. Il s'est marié à l'âge de 17 ans. Il n'avait que rarement travaillé depuis Noël. Il espérait hier obtenir un emploi mais échoua. On croit que c'est là la cause de son suicide.

Howlett n'a pas de parents au pays. Un parent de sa femme, dit-on, habite Grand-Mère, Québec.

Grève dans les modes

New-York, 28. - L'association des tailleurs-couturiers de la ville qui compte dans ses rangs à peu près tous les gens du métier, est sur le point de déclarer la grève. L'an dernier, à la fin d'une grève semblable, un comité de conciliation avait été nommé pour régler tous les différends à l'avenir.

Les tailleurs-couturiers ont eu des griefs au cours de l'année et le comité n'est pas encore prononcé. Il vient d'être averti d'agir tout de suite ou bien que l'on se mettrait en grève à brève échéance.

La construction de la prison de Bordeaux

L'AMENDEMENT COUSINEAU CONCERNANT CETTE QUESTION EST REJETÉ PAR UN VOTE DE 42 A 14.

LES CANDIDATS POUSSENT COMME FOIN

Québec, 28. - On a repris le débat sur la construction de la prison. M. Plante signale la gravité des révélations faites et des accusations portées par M. Cousineau. Le député de Jacques-Cartier a mis son siège en jeu au sujet de ces faits. On répondra peut-être que ce sont des accusations de la dernière heure. Cette réponse a été réfutée d'avance par le premier ministre lorsqu'il a donné à entendre que la durée de ce parlement serait encore de dix-huit mois.

Remarquons que cette prison n'a pas été construite pour toute la province, mais pour un district seulement et qu'elle coûte pourtant plus que n'importe quel autre édifice dans ce pays. Pour entretenir ces prisonniers, il en coûtera deux fois plus que ce que l'on paie aux institutrices. C'est pratiquement donner une prime au vice. En outre l'octroi de tous ces contrats onéreux à la veille des élections et sans aucune référence aux députés, aggrave encore le scandale.

M. Taschereau répond d'abord que les statuts en vertu desquels la prison se construit n'ont jamais dit que les sommes indiquées seraient complètes pour la prison, que la construction d'une prison était absolument nécessaire, que la prison actuelle logeait 1,200 prisonniers, qu'il y a en plusieurs endroits parce que la population de la prison augmente rapidement, qu'on a décidé de compléter les travaux avant l'entrée des prisonniers parce que M. Vallée, gouverneur de la prison, craignait de ne pouvoir maintenir l'ordre le jour où l'on mettrait des ouvriers à travailler pour parachever la prison et aussi parce qu'il en aurait coûté plus cher de finir dans deux ou trois ans.

Tout a été payé à même les revenus ordinaires de la province. Le ministre des Travaux Publics termine par une série de défis à l'adresse de M. Cousineau à l'effet que ce dernier porte ses accusations sous sa signature dans les journaux.

C'est pourquoi M. Patenaude lui répond, les affaires de la province ne doivent pas se régler par des articles de journaux, mais par des enquêtes, quand un gouvernement a le courage de les donner et de les laisser continuer. M. Patenaude signale ensuite toute l'imprévoyance du gouvernement.

L'amendement Cousineau concernant la construction de la prison de Montréal, a été rejeté par un vote de 42 à 14.

Avant que la Chambre se forme en commission des crédits, le chef de l'opposition demanda au gouvernement s'il est informé de ce qui s'est passé au conseil de ville de Montréal à propos du bill ratifiant la vente des ponts Viau et Lachapelle. Le chef de l'opposition lit la résolution adoptée par le conseil de ville de Montréal et dit que les projets de loi dont il s'agit n'étant pas encore adoptés au conseil législatif, il est toujours temps de faire quelque chose.

Le premier ministre entre aussitôt ment toute la prison, que la consistance d'une grande coltre et déclare que toute cette protestation a été organisée dans cette Chambre avec un certain nombre d'échevins de Montréal.

M. Teller. - Je nie cela et je défie le premier ministre de le prouver. Le premier ministre réplique que les faits témoignent contre le chef de l'opposition.

L'école Technique de Montréal est un bienfait pour la ville et ce n'est pas exagéré de faire payer à la ville une partie des frais de maintien, de même que pour le pont Viau. Il voit encore là une preuve que l'on en veut à sa politique d'abolition des péages. Il n'a pas pris la ville de Montréal à la gorge, il a consulté ses représentants et on lui a dit que la cité ferait sa part.

Le voleur de sacs de malle est arrêté

UN NOMME PHILIPPE DROLET EST ARRÊTÉ SUR LE CONVOI MONTRÉAL - QUÉBEC APRES AVOIR ENFONCÉ LE WAGON: MALLE.

Les autorités policières de Québec ont réussi hier à pénétrer le mystère qui entourait les vols nombreux commis de puis quelque temps dans les voitures-postes des convois du C.P.R. entre Montréal et Québec. Ce matin vers 9 heures, l'inspecteur Moore a arrêté sur le convoi qui a quitté Montréal à 11 heures 30 hier soir, un individu du nom de Philippe Drolet, qui avait égaré plusieurs sacs de malle après avoir réussi à enfoncer la porte du wagon. Le train avait quitté la station de Beauclair depuis quelques minutes quand le voleur fut pris sur le fait. Drolet, d'après ce que la police a appris, s'était rendu à Lorette en voiture, et c'est là, continua à pied jusqu'à Bélar. Là, il acheta un billet, prit passage sur le train pour revenir à Québec. Il a été envoyé en prison en attendant son procès.

La ville est sous la loi martiale

Rock Island, Ill. - Une demi-douzaine de personnes ont été arrêtées la nuit dernière, pour refus de circuler. La ville est gardée par six cents hommes de troupe. Le ressentiment contre le maire et les autorités municipales est très vif et l'on craint de nouveaux troubles.

Feu Mme Sheppard

Joliette, 27. - Madame Sheppard, épouse du docteur Sheppard, est morte, ce matin, à sa demeure.

LA FIÈVRE ÉLECTORALE SORT UN PEU PARTOUT

L'activité déployée par les besogneux et l'organisation de banquets aux ministres est un signe des temps. - On commencera par sacrer M. Décarie, grand homme

LES CANDIDATS POUSSENT COMME FOIN

La fièvre des élections provinciales commence à s'emparer du public. Sir Lomer Gouin a beau déclarer qu'il n'a pas encore songé à dissoudre les chambres, il y a à la poutre dans l'air et l'on sent que les temps sont proches. Du reste, à voir l'activité que déploient tous les besogneux du parti ministériel, il ne reste plus dans l'esprit aucun doute sur les intentions du gouvernement d'en appeler au peuple dans un avenir très prochain.

L'organisation de banquets aux ministres dont la popularité est douteuse est un signe des temps. L'hon. M. Décarie, annoncé d'être délogé de son poste de ministre par l'organisateur du parti, M. Létourneau, a grand besoin de se faire sacrer grand homme dans les discours d'après-dîner afin de pouvoir se présenter convenablement dans une division électorale nouvelle pour lui.

M. J. R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail, sera candidat dans la nouvelle division Mont-Royal. M. Brunet a déjà été candidat dans Stanstead, mais il s'est retiré avant la fin de la lutte.

M. Nap. Séguin aura en M. J. A. E. Gauvin, pharmacien et ancien échevin, un adversaire redoutable.

On parle de M. Firmin Bissonnette, courtier en immeubles et maire de Coateau-Landing, comme candidat oppositionniste.

M. Arthur Lalonde, avocat et organisateur de M. de Léry Macdonald aux dernières élections fédérales, qui est le candidat le plus en vue de l'opposition. On sait que M. Lalonde a réussi à réduire considérablement la majorité de Dr. Boyer. Il est aussi question du Dr. Harwood, mais ce dernier préférerait se réserver pour battre à coup sûr M. Boyer aux prochaines élections fédérales.

Chambly. Le Dr. Desautels rencontrera très vraisemblablement, avec moins de chances de succès, son ancien adversaire, M. Tancredi Marsil, qu'il a réussi à vaincre dans une élection partielle où toutes les influences étaient de son côté.

M. Marsil s'est promis une éclatante revanche. Les ministères insistent pour que M. Arthur Eremont tienne, sur le terrain provincial, la fortune qui a déplorablement trahi sur le terrain fédéral. Il aurait pour adversaire, M. J. O. Martineau, cultivateur influent du comté.

SAINT-JACQUES. fourches caudines d'une convention et billard à jeu beau pratiqué le "bon grammaire" à outrance, garder à la chambre un mutisme exemplaire, suivre docilement le troupeau, chaque fois qu'il s'est agi de voter, les jeunes ne sont pas satisfaits de lui; ils veulent lui succéder M. Victor Béique, "bon garçon" aussi à sa manière, avec la promesse en plus. Remarquons que M. Béique, malgré sa jeunesse, est déjà un personnage, comme chef de l'opposition au parlement modèle.

SAINT-LOUIS. Il paraît que, dans Saint-Louis, M. Langlois n'est qu'un gêneur. Les Juifs qui l'ont fait arriver, ne peuvent plus le sentir. Désireux de conquiesse pour eux-mêmes la petite place qu'il occupe au soleil, ils sont bien déterminés à poser une candidature qui leur appartienne en propre. M. W. Jacobs, avocat sans leur porte drapeau, avec ou sans l'appui du ministère.

On a prêté à M. Edouard Montpetit l'intention de se porter candidat contre M. Langlois, avec l'appui du gouvernement. M. Montpetit a parait-il dit que s'il était candidat quelque part ce ne serait certainement pas Saint-Louis.

L'annexion de l'Ungava à Québec

Ottawa, 28. - Les Communes ont adopté en troisième lecture, ce matin, le bill annexant l'Ungava à la province de Québec. M. Emmerson aurait voulu que, pour les fins de la représentation fédérale, on ne compte que la population du territoire de Québec tel qu'il existait en 1867, lors de l'entrée dans la Confédération. Mais M. Borden soutient que ce doit être de la Québec tel qu'agrandi en 1898, et finalement, la Chambre accepte cette opinion. Le Sénat approuvera le bill dans sa tenue présente sans amendement. Et voilà le coup agrandi de plus de trois cent mille milles carrés.

Les représentants des Indes Occidentales assistaient à la séance ce matin. La conférence entre eux et MM. White, Foster et Reid, délégués du Canada, commença demain matin. Elle se prolongera pendant deux jours. Il s'agit d'établir la réciprocité entre ces colonies anglaises et le Canada.

Le ministre du Travail déclare qu'il n'a pas encore de nouvelles du Grand-Tronc, quant à la réinstallation des cent trente-huit grévistes restés sans emploi depuis 1909, en dépit de l'autorité entre les grévistes et les autorités du Grand-Tronc. Il s'en suit que le bill du Grand-Tronc est remis à demain. Le ministre espère alors avoir des nouvelles à donner à la Chambre.

Celle-ci a passé le reste de la séance au matin à discuter des subventions à accorder à certains chemins de fer de l'Ouest Canadien.

Incendie au Parc Lafontaine

Vers midi, aujourd'hui, un incendie s'est déclaré au premier étage de la résidence portant le No 296 du Parc Lafontaine.

Les pompiers du poste de la rue Rachel sont parvenus à se rendre maîtres des flammes, après un travail opiniâtre d'une demi-heure.

Les dommages s'élevaient à plusieurs centaines de dollars.

L'eau à Bordeaux

L'échevin Ménard dit que la "Saraquay Water and Power Company" a installé un stérificateur à sa prise d'eau du quartier Bordeaux et qu'à près la fonte des neiges elle poussera le tuyau de prise à 300 pieds au large dans la rivière des Prairies.

La Ville ne peut l'aider

Le curé de Hochereau, France, a écrit aux commissaires municipaux de Montréal pour prier la Ville d'aider à la restauration de son église. Le bureau exécutif a répondu que la Ville n'est pas autorisée à acquiescer à cette demande.

La mortalité infantile en Angleterre

ELLE AUGMENTE D'UNE FACON ALARMANTE DANS TOUTS LES POINTS DU ROYAUME UNI, PAR SUITE DE LA GREVE DE LA HOUILLE.

Le bill des ponts serait ultra-vires

C'EST CE QUE L'AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE EST PORTE A CROIRE ET IL FERA A CE SUJET UN RAPPORT AUX COMMISSAIRES. DES QUEL'IL AURA ETUDE LA LOI A FOND.

Me Ethier, chef du bureau légal de la Ville, a déclaré ce matin qu'il n'avait pas encore eu le temps d'étudier à fond le bill d'achat des ponts Viau et Lachapelle, mais qu'à première vue, il est enclin à croire que cette loi est inconstitutionnelle, parce qu'elle impose à la ville une expropriation et que le gouvernement n'en a pas le droit.

Me Ethier va étudier le bill avec le plus grand soin et il avisera les commissaires de l'attitude à prendre dans le cas où il en arriverait à la conclusion que la Ville doit contester la valeur de la loi au point de vue de la constitution.

Les échevins protestataires ont décidé de ne pas convoquer d'assemblée publique pour ce soir. Le bill, disent-ils, sera peut-être définitivement adopté, ou rejeté aujourd'hui même, et d'ailleurs leur résolution est déjà arrivée à Québec.

Quant au bill par lequel la Ville de Montréal serait forcée d'être à la commission scolaire un de ses membres de langue anglaise, on le discute aussi beaucoup. Des avocats prétendent que la législature outrepassa ses pouvoirs en l'adoptant.

Une escapade qui va leur en coûter

Londres, 28. - La police a retrouvé dans un appartement occupé par trois jeunes filles françaises échappées d'un lycée, des marchandises en tous les genres, dérobées dans les grands magasins.

On en a chargé trois voitures.

\$45,000 en fumée

Ajaccio, Ill., 27. - Le feu a détruit, aujourd'hui, le nouvel édifice du Y. M. C. A., à Péoria. Les pertes sont évaluées à \$45,000. La bâtisse avait coûté cent mille dollars et les directeurs venaient de terminer une campagne de souscription pour se procurer l'ameublement.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. C. Beaulieu & Cie, courtiers, 104 rue St-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12:30 hrs. p.m.

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Lists various stocks and their trading volumes.

LE BOTANISTE FEDERAL DIT QU'ELLE EST DANGEREUSE ACTUELLEMENT A CAUSE D'UNE MALADIE CONTAGIEUSE QUI AFFECTE LES PATATES.

Ottawa, 28. - M. Gussow, botaniste fédéral à la ferme expérimentale à Ottawa, vient de publier un bulletin qui met le public en garde contre le danger des patates importées d'Angleterre ou d'Irlande.

Ces patates, dit-il, sont affectées d'une maladie qui peut se communiquer à l'homme, et qui peut produire le cancer. Dernièrement on a importé beaucoup de ces patates qui se sont vendues rapidement, et qui ont été trouvées excellentes.

Ça va mal en Chine

Pékin, 28. - La mauvaise santé continue du président Yuan Shi Kai menace l'existence de la nouvelle République, car des rapports confidentiels disent que les princes mandchous organisent la révolte. Les Mandchous, parait-il, ont un peu partout.

Le gouvernement prend des précautions contre un soulèvement possible.

Foo Chow, Chine, 28. - Cinq cents soldats de la garnison se sont mutinés et ont saccagé le quartier indigène. On craint que l'émeute ne s'étende.

Le dépôt des candidats

Un candidat à l'élection du 3 avril a téléphoné, ce matin à l'effet de la ville pour demander si, dans le cas où il se retirerait de la lutte, l'édifice du dépôt de \$200.

Après consultation, le Bureau légal répondit que la loi mentionne seulement un candidat au bureau des commissaires, mais ne dit rien dans le cas où il n'obtiendrait pas la majorité des votes donnés à l'élu. On croit qu'un candidat peut se retirer de la lutte sans perdre ses \$200.

DECES

GOHIER. - A Saint-Laurent, le 26 mars 1912, à l'âge de 27 ans, est décédé Joseph Pierre Gohier, fils de...

Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, Côte Sainte-Marguerite, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au Cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHEPPARD. - A Joliette, le 26 mars 1912, est décédée Marie Léola Guibault, épouse de J. Sheppard, M.D.

Les funérailles auront lieu à Joliette, vendredi, le 29 courant, à 8 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

Une messe solennelle de requiem sera chantée le 30 courant, à 8 heures m. dans la chapelle du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, pour le repos de l'âme de Carrie Lafrance, épouse de S. M. Beaudoin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.